

BILAN DE LA CONCERTATION

—
Concertation préalable décidée au titre de l'article L 121-8

Projet de production d'aciers
électriques à Mardyck

Dates de la concertation

Du 20 juin 2022 au 22 septembre
2022

Anne DUBOSC Anne-Marie ROYAL
garantes désignées par la CNDP

Date de remise du rapport, le 14 Octobre 2022



Sommaire

<u>Sommaire</u>	2
<u>Avant-propos</u>	3
<u>Synthèse</u>	3
<u>Les enseignements clefs de la concertation</u>	3
<u>Les principales demandes de précisions et recommandations des garantes</u>	4
<u>Introduction</u>	6
<u>Le projet objet de la concertation</u>	6
<u>La saisine de la CNDP</u>	9
<u>Garantir le droit à l'information et à la participation</u>	11
<u>Le travail préparatoire des garantes</u>	12
<u>Les résultats de l'étude de contexte</u>	12
<u>L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation</u>	14
<u>Avis sur le déroulement de la concertation</u>	15
<u>Le droit à l'information a-t-il été effectif ?</u>	15
<u>Le droit à la participation a-t-il été effectif ?</u>	16
<u>Synthèse des arguments exprimés</u>	18
<u>Synthèse des observations et propositions ayant émergé pendant la concertation</u>	37
<u>Évolution du projet résultant de la concertation (le cas échéant)</u>	38
<u>Demande de précisions et recommandations au responsable du projet</u>	38
<u>Précisions à apporter de la part du responsable du projet, des pouvoirs publics et des autorités concernées</u>	38
<u>Recommandations des garantes pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique</u>	40
<u>Liste des annexes</u>	41

Avant-propos

Le présent bilan est rédigé par les garantes de la concertation préalable. Il est communiqué par les garantes dans sa version finale le 14 mois 2022 sous format PDF non modifiable au responsable du projet pour publication sans délai par ses soins, sur le site dédié au projet (art. R121-23 du Code de l'Environnement). <https://www.concertation-amf-electryck.fr>

Ce bilan a également été remis à cette même date à la Commission nationale du débat public. Le responsable du projet/ plan/ programme publiera de son côté sous deux mois sa réponse à ce bilan ; réponse qui sera transmise à la CNDP par ses soins (R.121-24 CE).

Synthèse

Les enseignements clefs de la concertation

Le projet des aciers électriques s'inscrit dans le cadre du Green Deal européen, qui vise à fortement réduire les émissions de CO2 d'ici 2030. Dans un contexte où les constructeurs automobiles ont anticipé cette mesure en s'engageant dans le développement de la voiture électrique, le besoin en aciers électriques – matériau essentiel au moteur d'un véhicule électrique – devrait quintupler d'ici 2030. Les capacités de production européennes sont limitées (potentiellement insuffisantes dès 2024) ce qui permet à ArcelorMittal de concevoir des débouchés garantis à cette augmentation de production d'aciers électriques. Les aciers électriques existent déjà dans les voitures (moteurs des rétroviseurs orientables, ...) et bénéficient d'autres débouchés, comme les moteurs industriels ou les générateurs permettant de produire de l'électricité (éoliennes, centrales hydroélectriques ou nucléaires...).

Les propriétés de cet acier proviennent de son empilement en feuillets très fins, du taux élevé en silicium et du vernis qui le recouvre.

ArcelorMittal a choisi le site de Mardyck, (créé en 1972) où 558 salariés produisent déjà des aciers classiques présents dans une voiture (châssis, carrosserie, ...). L'activité actuelle du site de Mardyck centrée sur les aciers galvanisés et les aciers décapés de forte épaisseur, serait complétée par les nouvelles lignes de production d'aciers électriques.

Le site de Mardyck présente plusieurs avantages pour accueillir ce projet :

- Proximité immédiate avec le site d'ArcelorMittal Dunkerque, qui livrera à terme la matière première, et connexion ferroviaire interne avec ce site ;
- Connexion au réseau ferroviaire national pour l'acheminement et l'expédition de marchandises ;
- Proximité avec les constructeurs automobiles des Hauts de France et d'Europe (Pôle d'automobilité en cours d'émergence) ;
- Disponibilité des bâtiments existants ne nécessitant que la création de 10% de surfaces bâties supplémentaires et l'allongement des lignes de chemin de fer nécessaires à la connexion au bâtiment d'usine ;
- Compétences et expertise des salariés.

Les retombées économiques de ce projet pour le territoire devraient permettre la:

- Création de plus de 100 emplois directs sur le site de Mardyck, qui s'ajoutent aux emplois indirects (sous-traitance de maintenance, services de proximité...)
- Montée en compétences techniques du personnel du site
- Digitalisation des lignes de production : déploiement d'outils de surveillance et de maintenance, diversifiant les types d'emplois offerts sur le site.

le coût de ce projet s'élève à 300M€ financés par ArcelorMittal (subvention plan France 2030 sollicitées mais non accordées à ce jour) .

Le calendrier prévisionnel du projet, (sous réserve d'obtention des autorisations administratives au 1er semestre 2023), prévoit une mise en production en deux étapes, mi-2024 pour la chaîne aval et mi-2025 pour toute la chaîne.

La concertation s'est avérée de bonne qualité grâce aux moyens mobilisés pour celle-ci par le maître d'ouvrage. Son équipe projet a su faire preuve d'un réel engagement dans le dispositif et prendre en considération l'expression publique sur le projet dans les relations au territoire.

Les difficultés pour identifier ce projet et mobiliser la population dans cette concertation :

- un calendrier contraint
- un contexte territorial riche en créations d'entreprises et en investissements majeurs favorisant la décarbonation

ont été compensées par une démarche proactive permettant d'aller à la rencontre des publics du territoire et d'avoir au-delà d'une information, de réels échanges, contributions. Plus de 850 personnes se sont exprimées. L'information (réunions internes pour les salariés, carte T, spots radios, articles de presse, présence dans les rencontres de proximités) rend ce projet visible sur le territoire du dunkerquois et au niveau régional dans le nouvel éco système économique du véhicule électrique.

L'opportunité du projet a été débattue avec d'une part l'enjeu de continuation de l'activité industrielle sur le territoire, le développement de l'emploi ou encore, la participation à la transition énergétique qui plaident en faveur de ce projet sur Mardyck et d'autre part le caractère écologique de la véhicule électrique (consommation d'énergie, recyclage des batteries), le coût élevé des voitures électriques, la disponibilité en électricité pouvant conduire à un développement plus lent voir une remise en cause du véhicule électrique qui interrogent sur la pertinence de cette production d'acier électrique et ses débouchés.

Un certain nombre d'éléments de réponse ont été apportés par le porteur de projet sur la nature des aciers électriques, leur fabrication et leur recyclage, l'aménagement du site.

D'autres sur l'origine de l'énergie utilisée par le projet, la proportion de financement public et les contreparties associées ont été posées à plusieurs reprises par les participants.

La mise en service différée des lignes amont et aval a fait l'objet de plusieurs questions auxquelles le maître d'ouvrage a répondu

Des interrogations sur l'origine de l'électricité utilisées par le projet, le recyclage des matières entrant dans le processus de fabrication ou qu'il génère et de l'eau utilisée sur le site de Mardyck, les nuisances environnementales (les poussières, les oxydes de fer, les émissions de CO2, les vernis) et leurs effets sur la santé humaine, ont reçu des réponses du MO qui devront être approfondies et complétées par les études en cours et/ ou des décisions d'ArcelorMittal pendant la concertation continue. Il en est de même en ce qui concerne les nuisances sonores (le bruit éventuel des installations, le bruit des connexions routières et ferroviaires et les évolutions de trafic) ainsi que pour les mesures qui seront prises pour l'intégration paysagère des installations et de la tour.

L'emploi, les modes de recrutement, les profils de postes ont été au cœur de nombreux échanges et une préoccupation majeure des personnes ayant contribué à cette concertation. C'est un enjeu dans un territoire encore marqué par un chômage supérieur à la moyenne nationale mais qui peine déjà à trouver des candidats qualifiés pour les postes actuels et dans lequel 16 000 créations de postes sont déjà recensées pour les prochaines années. La formation, le parcours emploi pour les non diplômés, la réalité des conditions de travail, la diversification des profils recrutés (femmes, personnes en reconversion...) sont des points sur lesquels ArcelorMittal est conscient des évolutions à entreprendre et sur lesquels le dialogue avec les personnes en recherche d'emploi, le monde enseignant, les jeunes en fin de parcours scolaire ou universitaire a ouvert pendant la concertation de nouvelles pistes qui devraient se poursuivre pendant et au-delà de la période de concertation

Les réflexions entendues ont souvent mis en avant une attente de coordination des acteurs du territoire entre eux, ainsi qu'un renforcement de l'association et de l'information des populations sur les points suivants :

- l'écosystème automobile
- la gestion de la ressource en eau,
- la production et la consommation d'énergie,
- les problématiques et impacts cumulés sur le territoire,
- la politique de formation,
- l'attractivité du territoire et ses capacités à accueillir de nouveaux salariés, de répondre aux nouveaux besoins en logements, services...

Les principales demandes de précisions et recommandations des garantes

Le tableau ci-dessous présente les principales demandes de précisions et recommandations que les garantes formulent à la fin de la concertation préalable. Le responsable du projet, lorsqu'il va publier sa

réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points. Le tableau qui a été transmis au maître d'ouvrage afin qu'il puisse répondre se trouve en annexe de ce bilan.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suite(s) à donner à des interrogations formulées par les participants de la concertation, n'ayant pas trouvé de réponse complète de la part du MO

-
1. Approfondir l'information communiquée sur les impacts du projet sur **les modes de production** :
 - le volume global prévisionnel annuel de production d'acier à Mardyck et sa répartition entre le galvanisé et l'électrique pour les 5 prochaines années
 - le plan d'actions (investissements, ressources humaines ...) que le maître d'ouvrage compte mettre en œuvre vis-à-vis de :
 - =la production d'acier galvanisé sur le site de Mardyck
 - =la production en acier électrique sur le site de Saint Chély-d'Apcher.
 - l'augmentation de la production d'acier électrique à Mardyck au-delà de 200t/an, est-elle possible ? quels en seraient les impacts :
 - =sur la production d'acier galvanisé de Mardyck,
 - =sur le site de Saint-Chély-d'Apcher.
-
2. Préciser **les débouchés**, autres que la voiture électrique, **de l'acier électrique** que le maître d'ouvrage pourrait satisfaire en cas de non développement de cette filière automobile et les adaptations éventuelles de la chaîne de fabrication.
-
3. Porter à la connaissance des personnes intéressées, dans le cadre de la concertation continue, les dispositifs environnementaux applicables au projet et/ ou mis en œuvre de manière volontaire par ArcelorMittal:
 - Dès que l'équipe projet en disposera, les principaux résultats de l'étude de danger, sécurité et sûreté réalisées sur le site de Mardyck.
 - Le plan d'actions de réduction des consommations et de récupération d'eau et d'énergie qui pourrait être amélioré pour les bureaux et l'usine de Mardyck (récupération pluviales, énergies renouvelables, chaleur fatale, récupération eaux grises...)
 - Les actions envisagées pour intégrer au mieux l'usine d'un point de vue paysager
-
4. Porter à la connaissance des personnes intéressées au cours de la concertation continue, les **mesures liées à l'emploi**, applicables sur le site de Mardyck et envisagées par ArcelorMittal
 - les modalités et les processus de recrutements éventuellement prévus pour recruter les personnes non titulaires d'un diplôme.
 - le planning approximatif 2021/2025 des recrutements et/ou ouvertures de postes sur le site de Mardyck (électrique + galvanisation).
 - les actions prévues pour valoriser le site de Mardyck et ses emplois sur le territoire.
 - les actions, en place ou en projet, pour renforcer le recrutement et l'emploi des femmes.
-
5. Préciser **l'organisation du chantier** :
 - les répercussions sur l'organisation de la production actuelle, les contraintes pour les salariés du site et les impacts (circulation, bruit...) pour les riverains
 - les retombées socio-économiques pour le territoire induites par le chantier
 - organiser pendant la concertation continue, des temps d'informations pour les salariés et les riverains ainsi que des ateliers pour anticiper les impacts socio-économiques et les déplacements sur les communes proches
-

Suite(s) à donner à des interrogations formulées par les participants de la concertation, n'ayant pas trouvé de réponse complète de la part du MO

1. L'ATMO

Communiquer « l'éclairage sur la qualité de l'air » sur la communauté de communes des Hauts de Flandre. Demande faite lors de l'atelier environnement cadre de vie

2. La CUD

Renforcer l'information des populations, et l'adapter aux publics, pour permettre de les associer à l'élaboration des projets envisagés sur le territoire, sur les points suivants :

- l'accueil de nouvelles entreprises
 - la gestion de la ressource en eau,
 - la production et la consommation d'énergie,
 - la politique de formation, et de recrutement
 - l'attractivité du territoire et ses capacités à accueillir de nouveaux salariés, de répondre aux nouveaux besoins en logements, services
 - les problématiques et impacts cumulés sur le territoire
-

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.

1. Organiser une réunion avec les participants de la concertation préalable réunion publique de « reddition des comptes ». Pour présenter le bilan de la concertation préalable des garantes, les réponses du maître d'ouvrage, et l'avis que la CNDP formulera suite à la publication de la réponse du maître d'ouvrage.

Proposer dans cette réunion le programme de concertation continue en précisant les étapes et les modalités, et mettre en débat cette proposition au cours de la réunion de reddition des comptes

2. Continuer de rechercher des publics cible intéressés par la suite du projet (riverains, personnes en recherche d'emploi, enseignants, jeunes...) et à aller à la rencontre de ces publics, créer les conditions de dialogue (visites de site, rencontres de proximité...)
-

Introduction

Le projet objet de la concertation

- Responsable du projet et décideurs impliqués :

ArcelorMittal groupe international a choisi de créer une nouvelle unité de production d'aciers électrique pour alimenter le marché européen. C'est ArcelorMittal France qui porte le projet d'aciers électriques sur son site de Mardyck. Afin de mettre en œuvre ce projet une équipe pluridisciplinaire est constituée au sein des services de Mardyck, elle travaille en lien avec les services du groupe en fonction des sujets.

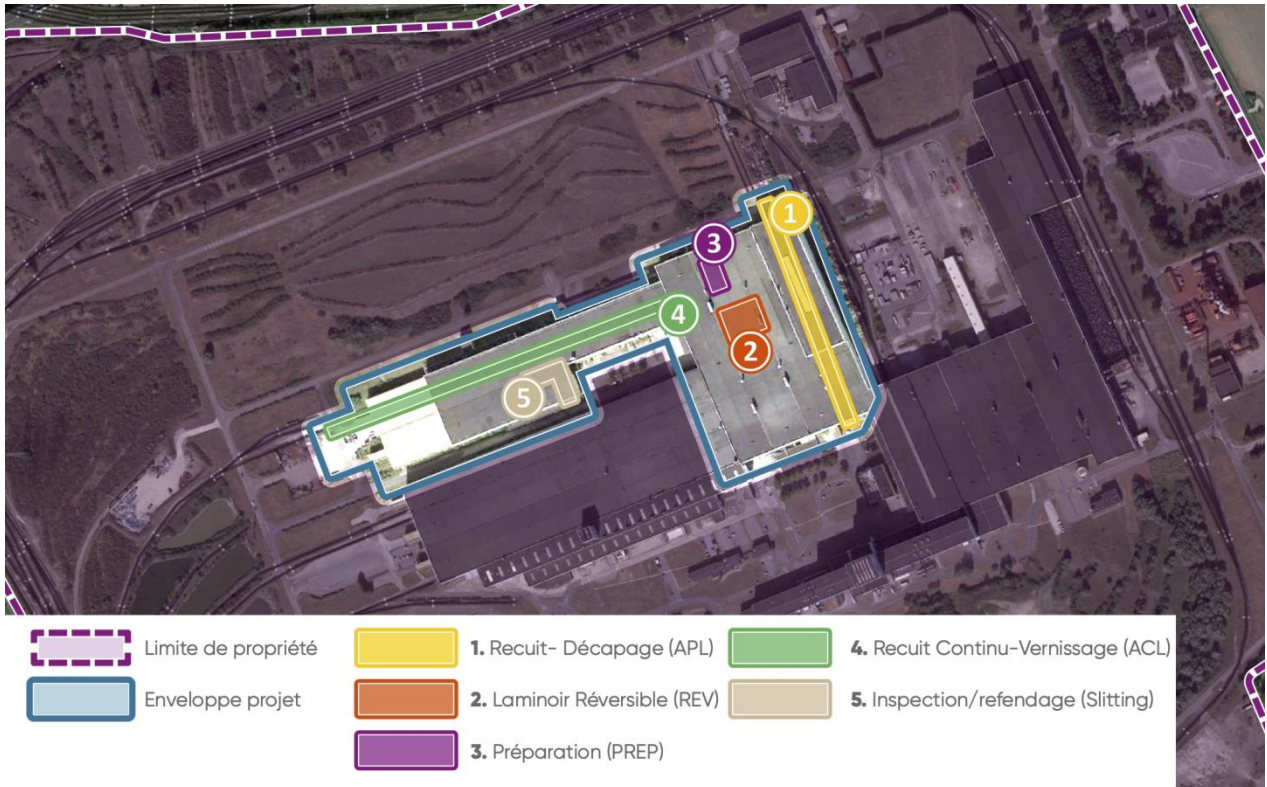
- Carte du projet ou plan de situation :



Plan de situation de l'usine de Mardyck en bas sous l'autoroute A16

- **Objectifs du projet selon le porteur de projet**

Dans le contexte européen de réduction des émissions de CO₂, de lutte contre le réchauffement climatique, ArcelorMittal projette l'implantation d'une nouvelle capacité de production d'aciers techniques dits « aciers électriques », sur le site de Mardyck d'ici à 2025. De nouvelles lignes de production d'acier sont ainsi envisagées sur le site existant et à l'intérieur des bâtiments actuels. Les extensions nécessaires et la création d'un nouveau local soit 6320m² sur des terrains déjà imperméabilisés seront nécessaires ainsi que la création d'un nouveau tronçon de voie ferrée pour desservir directement la hall en matière première venant De l'usine de Dunkerque (en haut de la précédente illustration) soit 350m linéaire dont le tracé est étudié pour éviter toute zone humide.



Plan d'installation de la nouvelle unité de production avec les 5 lignes dans une des hall de l'usine de Mardyck (précisions sur le process page 29 du dossier de concertation)

Le développement de cette nouvelle activité dans cette usine, en complément des productions existantes, vise à répondre au défi de la mobilité électrique et à pérenniser l'activité industrielle en France et sur le bassin Dunkerquois. ArcelorMittal entend accompagner les constructeurs automobiles dans le développement de leurs véhicules électriques, en leur fournissant des aciers spécifiques (favorisant l'autonomie et la réduction des pertes). Le site de Mardyck produit actuellement des aciers pour les pièces de structure pour la sécurité et pour les pièces d'aspect pour la carrosserie des véhicules

• **Les Caractéristiques du projet et alternatives mises au débat**

Dans un marché, en développement au niveau européen, d'aciers électriques qui sera en sous capacité dès 2025, ArcelorMittal envisage la création d'une capacité de production nouvelle de 200 000 tonnes/an (permettant d'équiper environ 2,2 millions de voitures électriques par an). Aujourd'hui, ArcelorMittal dispose d'une capacité de production de 100 000 tonnes/ an en France sur le site de Saint-Chély-d'Apcher en Lozère. Le choix du site de Mardyck pour la nouvelle production est justifiée par :

1. la proximité de nombreux constructeurs automobiles, déjà clients pour d'autres aciers de Mardyck.
2. les compétences et expertises des équipes salariales.
3. la proximité du Site ArcelorMittal Dunkerque pour la livraison de la matière première : les coils (bobines d'acier brut)
4. les locaux disponibles qui ne nécessitent pas la création d'une nouvelle usine

ArcelorMittal a étudié différentes options avant de retenir le site de Mardyck pour ce nouveau projet. Durant la concertation, ArcelorMittal a présenté les raisons pour lesquelles il ne considérerait pas ces autres options comme pertinentes.

1. . OPTION N°1 : Ne pas mettre en œuvre le projet

En maintenant sa production actuelle sur son site de Saint-Chély-d'Apcher. Dans cette hypothèse, compte tenu de l'augmentation attendue de la demande du marché des aciers électriques pour l'automobile, ArcelorMittal ne pourrait pas

continuer à se développer sur ce secteur et risquerait de perdre des parts de marché, n'étant pas en capacité de produire les quantités attendues par ses clients. Cette solution n'a pas été retenue, compte tenu de la stratégie de développement et de recherche de pérennité d'ArcelorMittal en Europe sur ce segment.

2. OPTION N°2 : S'implanter sur un autre site existant d'ArcelorMittal

Le site de Saint Chély-d'Apcher qui produit déjà des aciers électriques, fonctionne déjà quasiment à 100% de sa capacité théorique. Les autres sites d'ArcelorMittal ne disposent pas de bâtiments réutilisables. Ils sont aussi plus éloignés des sites de production de coils. Aucun autre site existant offre les quatre atouts de Mardyck.

3. OPTION N°3 : Créer un nouveau site

Cette solution nécessitant d'acquérir et d'aménager de nouveaux terrains, n'a pas été retenue pour des raisons de coût et d'impact environnemental.

- **Le coût du projet**

Le montant de l'investissement prévisionnel annoncé est de 300 millions d'euros.

- **Le contexte du projet**

Les directives européennes ont été renforcées durant l'été 2021 par une série de 12 propositions législatives publiées par la Commission européenne, formant un « plan de bataille pour le climat » baptisé « Fit for 55 ». Ces propositions visent à dégager des actions concrètes pour accomplir les objectifs de l'Union européenne de réduction d'au moins 55% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en 2030 par rapport à 1990. A l'inverse des autres secteurs d'activité, les émissions des transports ont augmenté régulièrement, faisant du transport le second secteur le plus émissif en gaz à effet de serre (GES*) de l'Union européenne, après la production d'électricité. La maîtrise et la baisse des émissions atmosphériques de dioxyde de carbone (CO₂), qui est un GES (gaz à effet de serre), par les véhicules est donc un axe essentiel de lutte contre le réchauffement climatique. La mobilité électrique est la solution retenue en Europe pour lutter contre le réchauffement climatique dans le domaine des transports. Les constructeurs automobiles européens ont déjà pris en compte dans leur plan stratégique de développement cette nouvelle donne et certains visent une gamme de voitures 100% électrique à l'horizon 2030 (Renault, Volvo, Volkswagen, le groupe Stellantis (Peugeot, Citroën...) annoncent depuis 2021 leur ambition de passer l'ensemble de leur flotte à 100 % électrique à horizon 2030).

Cette évolution majeure nécessite au-delà des batteries (création de 3 gigafactory en Hauts de France) des moteurs assurant les meilleures performances et la plus grande autonomie possible ; pour cela, les moteurs électriques ont besoin d'aciers spécifiques, dits « aciers électriques », qui présentent des propriétés magnétiques particulières : haute polarisation* pour maximiser les performances des moteurs, pour réduire les pertes magnétiques, pour favoriser l'autonomie des véhicules, et haute limite élastique pour supporter la rotation des moteurs.

- **Calendrier du projet**

Une des principales caractéristiques de ce projet est la contraction des délais et les contraintes de calendrier avec comme objectif un démarrage des travaux en mai 2023 pour un début de production en mars 2024.

Arcelor Mittal souhaite organiser ce projet en deux phases afin de pouvoir se positionner rapidement sur le marché. Les objectifs poursuivis sont la mise en service de la phase dite «aval» en mars 2024 (première livraison clients) et de la phase dite «amont» en février 2025 (l'ensemble de la production) à partir de l'acier brut venant de Dunkerque sera réalisable à Mardyck).

Cette contraction du calendrier amène le maître d'ouvrage à déposer son dossier de demande d'autorisation avant la fin novembre 2022 pour envisager une autorisation d'exploitation au second trimestre 2023 avec une enquête publique se déroulant fin du premier trimestre 2023

La saisine de la CNDP

- **Contexte de la concertation**

Le groupe ArcelorMittal est l'un des plus importants producteurs d'acier au monde (leader mondial en 2020 avec plus de 71,5 millions de tonnes d'acier produites)

ArcelorMittal est présent dans 60 pays.

Le site de Mardyck, en activité depuis 1972, fait partie du complexe sidérurgique de la «Région de Dunkerque», débuté en 1960 avec la première tranche de l'actuel site ArcelorMittal France de Dunkerque. Anciennement membre du groupe USINOR (issu de la fusion en 1986 de la société USINOR et SACILOR créées toutes deux en 1948), le site fait maintenant partie du groupe ArcelorMittal qui maîtrise l'ensemble des segments de la filière sidérurgique, en ayant en son sein les métiers de production, de vente, et de transformation de l'acier.

Arcelor Mittal France, entreprise de production d'acier, saisit la CNDP dans le cadre de son projet d'implantation d'une nouvelle filière de production d'aciers électriques sur son site existant de Mardyck (59).

Le projet consiste en l'implantation d'une nouvelle unité de production constituée de 5 lignes qui s'intégreront principalement dans des bâtiments existants. Cette nouvelle production nécessite cependant d'étendre les structures existantes par l'extension de certains bâtiments et l'adaptation des structures annexes pour l'approvisionnement. L'unité de traitement de l'eau, la station d'épuration et le bâtiment de régénération d'acide chlorhydrique du site ne nécessitent pas d'augmentation de capacité. En revanche, la puissance du poste électrique doit être augmentée pour l'alimentation du projet, sans toutefois que cela nécessite des travaux de la part de RTE. Par ailleurs, un tronçon de voie ferrée interne supplémentaire est nécessaire pour acheminer les coils vers la nouvelle zone de production de l'usine.

Arcelor Mittal France présente leur projet comme participant à l'essor du marché de véhicules électriques qui nécessite l'utilisation d'aciers électriques dans les moteurs. Il entend se positionner comme un acteur majeur sur le marché en créant une capacité de production d'aciers électriques supplémentaire pour suivre la forte hausse de la demande, répondant ainsi à des enjeux économiques et stratégiques forts tant au niveau territorial qu'europpéen.

Les capacités de production d'Aciers Electriques seront bientôt insuffisantes en Europe : à l'horizon 2025, le besoin annuel est estimé à 451 000 tonnes pour atteindre 807 000 tonnes en 2030 alors que la capacité de production actuelle de 300 000 tonnes en Europe.

Le groupe ArcelorMittal souhaite continuer à se positionner en acteur majeur de ce marché automobile en plein essor, et a besoin de créer une capacité de production d'aciers électriques supplémentaire. Le groupe dispose déjà d'une unité de production autorisée à 100 000 tonnes en France (site de Saint-Chély-d'Apcher en Lozère), dont la capacité n'est pas suffisante pour alimenter la future demande dans le secteur.

Afin de capter la part de marché ambitionnée sur le segment des aciers électriques, et répondre aux besoins futurs de ses clients, ArcelorMittal envisage donc d'implanter une seconde capacité de production d'aciers électriques sur le Nord de l'Europe, de 200 000 tonnes en visée court-terme.

La réalisation du projet représente un enjeu économique et stratégique fort à la fois pour ArcelorMittal, et à la fois pour l'Europe, en maintenant les capacités de production de ce produit indispensable pour l'indépendance du marché des véhicules électriques en France et en Europe, ainsi que pour la communauté Dunkerquoise pour laquelle il sera un vecteur de dynamisme

La saisine de la CNDP par Arcelor Mittal se situe en amont du projet sur l'usine de Mardyck mais dans une phase où il a déjà écarté les alternatives possibles

En effet Arcelor Mittal a identifié 3 alternatives au projet qu'il a écarté: tout d'abord l'absence de mise en œuvre du projet (volonté de développement sur un marché en croissance) , ensuite le choix d'un autre site appartenant à Arcelor Mittal (aucun autre site ne possède la capacité d'accueil, le positionnement géographique et ou le savoir-faire nécessaire) , et enfin la construction d'un nouveau site (avec des contraintes budgétaires, des délais et des impacts environnementaux plus importants)

Le projet, d'un coût estimé à 300 millions d'euros, est classé ICPE (soumis à évaluation environnementale). Il offre des retombées socio-économiques importantes avec la création d'une centaine d'emplois directs.

- **Décision d'organiser une concertation**

Par décision lors de la séance plénière du 6 avril 2022, la CNPD a décidé d'organiser une concertation préalable selon l'article L.121-9, (vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le II de l'article L.121-8) et a désigné Mesdames Anne DUBOSC et Anne-Marie ROYAL comme garantes de la concertation

Les modalités de la concertation préalable sont définies par la Commission qui en a confié l'organisation au maître d'ouvrage, selon les dispositions de l'article R.121-8., lors de la séance du 1^{er} juillet 2022, la CNPD a validé les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage

Garantir le droit à l'information et à la participation

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » - Article 7 de la charte de l'environnement.

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le respect du droit individuel à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Il s'agit d'un droit constitutionnel, qui est conféré à chacune et à chacun.

Afin de veiller au respect de ces droits, la CNDP nomme des tiers garantes neutres, qui ont pour rôle de garantir au nom de l'institution la qualité des démarches de concertation mises en œuvre par les porteurs de projet. Les attentes précises pour cette mission ont été formulées dans la lettre de mission des garantes qui se trouve en annexe de ce bilan.

- **Le rôle des garantes**

Une garante est une personne inscrite sur la liste nationale des garantes, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'une garante. Pour chaque nouveau dispositif dans les territoires, la CNDP mandate une ou plusieurs garantes pour garantir la qualité du dispositif participatif au nom de l'institution et dans le respect de ses principes ; à savoir l'indépendance vis-à-vis des parties prenantes, la neutralité par rapport au projet, la transparence de l'information, l'argumentation des points de vue, l'égalité de traitement et l'inclusion de tous les publics concernés. Chaque tiers garante est liée à la CNDP par une lettre de mission rendue publique qui leur présente leur rôle ainsi que les attentes de la CNDP vis-à-vis du responsable du projet. A l'issue de la concertation, les garantes rédigent un bilan qui est transmis aux porteurs de projet, à la CNDP et à tous les acteurs.

Dans ce cas précis, les garantes avaient pour mission d'être particulièrement attentif à un certain nombre de question que posait le dossier de saisine de la CNDP :

- Le maître d'ouvrage présente son projet comme relevant d'enjeux stratégiques en matière de lutte contre le changement climatique et d'atteinte des objectifs de neutralité carbone de la France et de l'Union européenne au titre de sa contribution à l'essor du marché des véhicules électriques. Il conviendra lors de la concertation d'approfondir et de questionner ces assertions, notamment en élargissant le périmètre du débat à l'évolution du marché de production de l'acier électrique et ses impacts sur l'industrie sidérurgique : quelles implications sociales du développement de la voiture électrique? Quel bilan environnemental ? Etc.
- Les enjeux socio-économiques du projet, notamment en termes de création d'emplois sur le territoire, devront être abordés. Combien d'emplois seront créés ? Quel type de qualification pour ces emplois ? Quels impacts sur d'autres emplois du territoire (par exemple dans l'industrie des moteurs thermiques) ? Par ailleurs, il s'agira aussi de mettre le projet en perspective de la filière de production dans son ensemble (en amont avec

l'extraction des métaux, production des substances chimiques utilisées... et aval : commercialisation, suite de la chaîne de production).

- Le maître d'ouvrage, motivé par la volonté de se positionner rapidement sur le marché des aciers électriques, propose un calendrier particulièrement serré. Vous veillerez à ce que le droit du public à l'information et à la participation ne soit pas perturbé par la pression de ce calendrier.

Dans le cadre d'une concertation préalable L 121-8, les modalités de concertation sont définies par la Commission nationale du débat public. Suite à la concertation préalable, une concertation post concertation préalable est mise en place, également sous l'égide d'un ou deux garant.e.s CNDP.

Le travail préparatoire des garantes

Les résultats de l'étude de contexte

Afin d'identifier les enjeux spécifiques de ce projet ainsi que du territoire, nous avons réalisé une étude de contexte dans un premier temps. Cette bonne connaissance, du territoire, des enjeux et des publics nous est nécessaire afin de pouvoir recommander un dispositif participatif adapté au contexte. Nous avons eu moins d'un mois pour réaliser cette étude de contexte. Nous avons mené une quarantaine d'entretiens (élus, syndicats de salariés, associations, institutionnels, universitaires) majoritairement avec des acteurs associatifs. Une difficulté pendant l'étude de contexte, que l'on retrouvera lors des débats mobiles c'est la confusion chez nos interlocuteurs entre l'usine ArcelorMittal de Mardyck et celle de Dunkerque. Sur ce territoire quand on parle d'ArcelorMittal, ce sont les hauts fourneaux qu'évoquent spontanément nos interlocuteurs.

Pour les habitants de la CUD (communauté urbaine de Dunkerque) ArcelorMittal est un élément central, constitutif du développement local, il reste un employeur majeur.

Ses usines apparaissent aussi comme une source d'inquiétude, pour des habitants, en ce qui concerne la qualité de l'air ; car les principales fumées et odeurs sont identifiées comme issues de l'usine de Dunkerque. C'est, semble-t-il pour cette raison, que pour les personnes rencontrées, l'enjeu prioritaire porte sur le projet de décarbonation de cette usine de Dunkerque.

L'autre écueil constaté très vite fut l'absence d'intérêt pour ce projet des aciers électriques, projet pourtant considéré comme majeur au sens du code de l'environnement et de la CNDP relevant du L121-8 et pour ArcelorMittal puisque ce projet est le plus gros investissement dans une usine de « finition » du groupe en France, mais il est accueilli par la population comme plutôt « mineur » sur ce territoire car impliquant « peu » de modifications comparées aux autres projets (nouveaux impacts visuels circonscrits, trafic routier limité, et créateur de « seulement » 100 emplois) alors que le projet de la gigafactory VERKOR a sa concertation en simultané. Pour illustrer cette réalité, le journal de la CUD, « magazine communautaire » numéro 7 publié en avril ne fait pas allusion au projet des 5 lignes d'acier électrique alors que 19 pages sont consacrées au projet Verkor et présente « Dunkerque, futur écosystème de la mobilité électrique ». Le projet de décarbonation d'Arcelor Mittal Dunkerque fut présenté dans le numéro 6 du magazine communautaire dont le dossier « le Dunkerquois, horizon 2040 ». De même le supplément économique régional de la voix du Nord de fin avril parle de créations emplois sur les sites Arcelor en région sans annoncer le projet de Mardyck et ne parle pas de l'augmentation exceptionnelle d'effectifs sur ce site (près de 20% des effectifs actuels) en comparant aux évolutions sur Dunkerque et Denain.

Cette absence de communication médiatique et le fait que les bâtiments de l'usine ne soient visibles que de l'autoroute, ne favorisent pas l'intérêt de la population pour ce projet.

L'usine de Mardyck est implantée hors du périmètre du port dans une zone naturelle, longée par le canal de Bourbourg, ce qui renforce cette perception du public que ce n'est pas un projet dangereux, ni important par rapport aux créations de nouvelles entreprises sur la zone portuaire (Clairbout Potatoes, H2V, Verkor...)

Les échanges ont néanmoins fait apparaître deux problématiques principales pour le territoire qui peuvent impacter le projet de production d'aciers électriques :

- **L'emploi :**

Sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), le taux de chômage est encore de 8,6% en 2022 d'après l'INSEE soit encore 1,4 point au-dessus de la moyenne nationale malgré une baisse significative ces dernières années (en 2014 il était de 11,7%). Pourtant l'industrie connaît des difficultés de recrutement sur ce territoire où les créations d'emplois qualifiés se multiplient. Cette difficulté est renforcée pour les postes aux conditions de travail considérées comme plus pénibles : sur les emplois dits « postés ». Nous avons également noté des interrogations, voire des réserves, de certains interlocuteurs sur les conditions de travail dans le secteur de la sidérurgie. L'attractivité que génère l'arrivée d'autres entreprises, dont l'usine de batteries gigafactory Verkor, renforce ce phénomène (nouveau, annonce de l'implantation de nouvelles entreprises moins « polluantes », ...)

- **L'environnement :**

La santé est le point majeur abordé lors des entretiens, en parlant d'effets cumulatifs, d'effets cocktail, les impacts de l'augmentation de la température, ... nos interlocuteurs nous ont fait part de l'inquiétude de la population sur les conséquences de l'atmosphère local (poussières, fumées, odeurs) pour eux et leur famille. Cependant malgré cette conscience de risques potentiels, nos interlocuteurs (associations environnementales comprises) indiquent les évolutions positives ressenties ces dernières années : « moins de poussières, de fumées colorées », « il y a toujours des épisodes difficiles mais nous sommes tous des enfants de la sidérurgie et nous sommes fiers des évolutions »... « Arcelor Mardycyk est une unité industrielle moins importante, en retrait moins polluante ».

Une autre préoccupation est apparue dans les entretiens: celle de la consommation en eau. Nous ont été relatés des soucis de prélèvements d'eaux industrielles lors des épisodes de sécheresse qui tendent à s'accroître depuis 2017 mais également les efforts faits par les industriels pour réduire leur consommation et la réflexion en cours sur le territoire pour optimiser les ressources en eau (sortie des stations épuration, possibilité de réutilisation des eaux industrielles, utilisation de l'eau de mer...) Le volume disponible d'eau industrielle est parfois mis en avant comme facteur limitant à la poursuite du développement industriel du Dunkerquois.

Un sujet qui a été peu abordé par les personnes rencontrées était les risques pour le cadre de vie puisque l'usine de Mardycyk présente la spécificité d'être implantée dans une propriété de 240ha dont 150 d'espaces naturels classés en ZNIEFF. L'implantation de la nouvelle unité de fabrication dans les bâtiments existants, sans toucher à cette zone de biodiversité, est un élément concourant à l'acceptabilité du projet pour nos interlocutrices et interlocuteurs.

Le projet des 5 lignes d'acier électrique semble ne rencontrer que peu d'opposition du côté du personnel, si ce n'est des craintes des personnels postés et de leurs représentants sur le devenir des lignes actuelles de production : ces préoccupations sont surtout portées auprès des instances par la CGT, syndicat majoritaire sur l'usine de Mardycyk. A la lecture de la presse des mois précédents, il semblerait que le climat social soit tendu entre les personnels postés et la direction; plusieurs épisodes de grèves ont eu lieu, tant sur le site de Dunkerque que de Mardycyk à l'initiative de la CGT (par exemple sur la politique salariale d'Arcelor et la nouvelle convention collective de la métallurgie)

L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation

La préparation de cette concertation a pu se faire dans de bonnes conditions avec une équipe projet impliquée. ArcelorMittal a, en amont de la saisine de la CNDP, retenu un prestataire expérimenté pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'accompagner dans ce processus de concertation. Celui-ci avait déjà réalisé une étude de contexte assez complète au moment de la saisine, ce qui a permis à l'équipe projet d'avoir, en amont du travail avec nous, une vision relativement complète sur les attentes du territoire vis-à-vis de ce projet.

Nommées le 6 avril sur cette concertation nous pouvions dès le 11 avril commencer à échanger avec cette équipe. 7 réunions sur site ou en visio et de nombreux échanges par mails ont permis d'élaborer progressivement le dossier et le programme de la concertation.

Les difficultés rencontrées ne sont pas du fait de l'équipe d'Arcelor-Mittal ou de son assistance à maîtrise d'ouvrage mais :

- Du calendrier. Nous aurions souhaité éviter la période estivale dans la concertation mais il était inconcevable pour l'équipe projet comme pour nous de démarrer cette concertation sans avoir une préparation satisfaisante (impossible en 3 semaines) pour permettre un lancement de cette concertation en fin mai, par ailleurs cette période était peu favorable avec les élections législatives (période de réserve des services de l'Etat et difficulté d'organiser des rencontres de proximité). La concomitance de cette concertation avec celle sur la gigafactory Verkor se déroulant sur le même territoire . Nous avons donc du construire un calendrier avec ces contraintes.
- De la difficulté, sur un territoire avec de multiples projets, de bien distinguer ce qui relevait directement du projet et ce qui concernait de façon plus globale l'évolution industrielle sur le dunkerquois.
- De l'attente forte, sur le dunkerquois, du démarrage du projet de décarbonation d'ArcelorMittal Dunkerque. Il était donc nécessaire d'avoir un dossier clair, précis sur un sujet complexe et très technique pour présenter le projet d'aciers électriques et la réalité du site de Mardyck.

Les points de vigilance, que nous avons identifiés, ont été reconnus et pris en compte par l'équipe projet, tant pour la complétude des éléments fournis dans le dossier (en fonction de l'avancée des études en cours) et la clarté de leur présentation que sur les modalités de mobilisation de publics éloignés de la participation..

- **Les recommandations des garantes concernant les modalités d'information, de mobilisation et de participation**

La co-construction du dispositif a permis au maître d'ouvrage de se l'approprier et d'intégrer les nécessités et les atouts d'une concertation sous l'égide de la CNDP .

La recommandation de transparence a été mise en œuvre avec :

- un réel effort pour rendre compréhensible un dossier complexe,
- une volonté de s'adapter et d'adapter la communication aux personnes présentes sans faire d'impasse sur les sujets et au contraire en approfondissant les points d'intérêts d'échanges.
- une acceptation de la controverse.

La recommandation d'inclusion a été relativement bien mise en œuvre avec le projet du MO d'aller à la rencontre des publics et sa capacité d'adaptation.

La recommandation de considérer la concertation comme un élément de la construction du projet et non comme une obligation a été comprise et mise en œuvre au-delà de nos attentes.

Les membres de l'équipe projet ont spontanément souhaité valoriser en interne ces moments de rencontre avec la population pour mieux en comprendre les attentes et les perceptions, ce qui s'est traduit par exemple dans la présence d'un ou une représentante de différents services (environnement, recrutement) en plus de l'équipe projet lors des rencontres de proximité.

Cependant, faute de temps peut être, les demandes de compléments d'informations (exemple l'étude ATMO sur la communauté de communes des Hauts de Flandre, les fiches métiers...) n'ont pas reçu de réponse à ce jour

Le dispositif de concertation :

78 000 cartes T, 380 dossiers de concertation et 960 synthèses diffusées

18 communes dans le périmètre de la concertation dont 17 de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Brouckerque de la Communauté de commune des Hauts de Flandre.

9 articles de presse, 252 spots radio

5 réunions publiques dont 2 réunions (lancement et synthèse) ont fait l'objet d'une captation et d'une mise en ligne sur le site internet et 3 ateliers thématiques

11 autres rencontres : 2 visites biodiversité sur inscription, 1 rencontre à la cité éducative pour les « scolaires » (principalement collégiens et lycéens) 1 rencontre à l'Université (ULCO) 7 rencontres de proximité

1 site Internet : <https://www.concertation-amf-electryck.fr/> avec 580 utilisateurs et 265 téléchargements du dossier de concertation, 166 de la synthèse et 116 du dépliant.

Avis sur le déroulement de la concertation

La CNDP garantit deux droits complémentaires pour l'ensemble des citoyen.ne.s, le droit d'accéder aux informations et le droit de participer aux décisions, pour tous les projets, plans et programmes qui ont un impact significatif sur l'environnement. En France, ces droits sont constitutionnels, il s'impose à tous les responsables de projet, sans restriction. En d'autres termes, les porteurs de projet ne choisissent pas librement de permettre, ou non, la participation du public ; au contraire, ils sont tenus par la loi de permettre aux publics d'exercer leurs droits.

Le droit à l'information a-t-il été effectif ?

Arcelor Mittal a fait preuve d'une volonté d'informer et de mobiliser les moyens afin de répondre aux obligations de la convention Aarhus et du code de l'environnement

Les supports d'information ont été produits dans les délais et le site internet mis en ligne à la date prévue. En revanche, la distribution des cartes T a connu quelques jours de retard. En effet, leur distribution qui devait s'achever au plus tard le 20 juin soit 2 jours avant le lancement de la concertation (afin de disposer d'un délai de sécurité) a connu des problèmes de distribution dans certaines communes et/ ou quartiers

- « *Je n'ai pas eu l'information dans ma boîte à lettres mais je suis contente de ce projet pour l'emploi, pour mon petit-fils* ». - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Le droit à l'information a été effectif :

- Avec l'organisation de 8 demi-journées où des membres de l'équipe projet sont directement allés à la rencontre de la population, ce qui leur a permis de rencontrer directement plus de 440 personnes et d'être visible pour des milliers de passants (sur le marché, dans la galerie commerciale et sur la place centrale de Dunkerque) Cette démarche a généralement été bien acceptée ; par exemple. « *C'est bien qu'il y ait eu beaucoup de rencontres de proximité* ». Réunion cité éducative le 13/09/22
- Avec un effort du MO pour faire bénéficier le projet d'une couverture médiatique cohérente avec l'organisation d'une conférence de presse, la relance des services communication de la CUD pour faire paraître l'annonce de la concertation sur leur site internet et enfin des contacts avec les radios locales pour assurer la diffusion des dates de réunions thématiques sur leur antenne. (au total 252 spots radio ont été comptabilisés).
- Avec la diffusion de 78 000 cartes T sur le périmètre de la concertation
- Avec un dossier de 66 pages regroupant le maximum des informations dont disposait le maître d'ouvrage à cette étape du dispositif.

La satisfaction du public s'est largement exprimée, on retrouve cette perception dans ces quelques verbatims extraits des rencontres de proximité organisées entre le 31/08 et le 9/09/22 :

- « *Je connais le projet, j'ai reçu le dépliant à la maison.* »
- « *Aller vers les gens, c'est très bien !* »
- « *J'en ai entendu parler dans la Voix du Nord ou dans le journal de Grande-Synthe. Si ça crée de l'emploi c'est bien.* »
- « *J'ai reçu le dépliant mais j'aimerais en savoir plus sur les applications et le procédé des aciers électriques.* »
- « *Cela m'intéresse, oui, j'en ai entendu parler à la radio avec tous les emplois à la clé. Je lirai tranquillement à la maison.* »
- « *Je suis bien informée du projet, par notre maire (Fort-Mardyck).* »
- « *J'avais déjà entendu parler de ce projet et j'irai sur le site internet.* »

- « J'ai entendu le spot radio ce matin, c'est un très bon projet. »
- « C'est bien qu'on nous explique le projet, à quoi ça va servir, etc. »
- « Arcelor-Mittal nous informe (spot radio entendu le matin), c'est bien car à Dunkerque, nous ne sommes jamais concertés. »
On m'en a parlé hier à Auchan. J'ai le flyer à la maison. »
- « J'ai vu le plan de l'usine dans la presse ! »
- « J'ai déjà eu l'information au marché. »
- « C'est bien ces projets pour le dunkerquois ! Et c'est bien d'informer ! je reviendrai vous donner mon avis. »
- « C'est bien d'ouvrir le droit à l'information. »

Mais des insuffisances du dossier ont été relevées :

- « Les estimations présentées seront probablement réévaluées lors des études de détails considérant les enjeux énergétiques et économiques actuels et futurs. » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « les risques et nuisances font l'objet d'une description très succincte. Il est d'ailleurs indiqué que les études détaillées sont en cours, que la demande d'autorisation environnementale est en préparation. Cette partie est le «parent pauvre» du dossier de concertation, nous le regrettons. » - cahier d'acteur du 21/09/22.

En effet certaines thématiques auraient mérité d'être plus fouillées au moment de la concertation (par ex. certaines données environnementales, le montage financier du projet, l'emploi (profils de postes, dates de recrutements, ...) mais le maître d'ouvrage, durant cette phase de la concertation, n'avait pas encore la totalité des informations à sa disposition ; en particulier le retour des études, travaux en cours... Mais le questionnement des personnes participantes devront être étudiés par l'équipe projet afin de compléter ces travaux et de prendre en compte les points de vigilance soulevés.

Le site internet s'est avéré peu utilisé, sans doute du fait de son ergonomie ou des habitudes du public. Par ailleurs l'information de la presse sur la concertation s'est révélée assez faible avec seulement 9 articles de la presse écrite recensés dans la revue de presse seuls 2 traitent de la concertation mais sans plus de précision et un autre confond enquête publique et concertation. L'autre problème pour l'information fut celui de la concomitance de cette concertation avec celle sur la Gigafactory Verkor qui était largement annoncée par la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque) et les autres relais locaux. Une démarche proactive de l'équipe projet a permis de remédier partiellement à ces difficultés avec une mise en ligne par la CUD de l'annonce de la concertation le 20 juin et une série d'interventions sur les radios locales.

Le droit à la participation a-t-il été effectif ?

Le droit à la participation a été effectif même si la période n'était pas forcément propice et le démarrage difficile, l'organisation des réunions publiques perfectible, un site internet qui présente des difficultés de d'utilisation pour certaines personnes et 4 rencontres de proximité sur la place Jean Bart- ont été quelque peu perturbées par la grève du service de bus gratuit qui a limité le nombre de personnes se déplaçant vers le centre-ville

L'organisation de la réunion d'ouverture le vendredi 24 juin n'a pas facilité la présence du public (soir de fin de semaine, nombreuses manifestations de fin d'année scolaire, spectacle....) mais aucune autre date dans cette semaine n'avait été possible. Cette réunion, en n'accueillant que 34 participants n'aurait pas une participation importante à la concertation.

La technique d'animation prévue pour les 5 réunions avec des temps d'échanges pour préparer les questions par table et une demande de restitution basée sur l'avis du groupe et les demandes de compléments, ne nous est pas apparue comme la meilleure solution pour les ateliers, nous aurions privilégié des techniques plus interactives et variées en fonction du sujet de la présence d'intervenants extérieurs...

Le site internet présente une réelle difficulté pour la lecture des réponses du MO aux questions et pour se retrouver dans les questions, il a cependant permis des téléchargements des documents, lecture des comptes-rendus de réunion, prise de connaissance des présentations ... Contrairement au dossier de concertation il n'avait pas fait l'objet de suffisamment d'attention en

amont et de tests avec des personnes peu habituées à l'usage de ce type d'outil de communication.

Les phrases des personnes ayant contribué à cette concertation montrent à quel point ce processus reste encore perfectible pour offrir la possibilité à chaque personne d'oser participer et d'exercer son droit d'expression pendant une concertation. Au-delà de leur légitimité à participer, c'est la concertation qui est questionnée :

- « *C'est quoi les critères d'appréciation d'une bonne concertation ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *J'ai eu des difficultés à consulter internet* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Il est bizarre qu'une entreprise demande aux citoyens son avis. Qu'en pensent les actionnaires, les donneurs d'ordre et syndicats ? Nouvelle méthode de management ?* » - Retour Carte T
- « *C'est bien qu'il y ait eu beaucoup de rencontres de proximité.* - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *C'est pas à nous de décider, nous ne sommes pas légitimes.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *De toute manière, d'accord ou non, ils vont le faire leur projet !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Cela ne me concerne pas, je n'ai pas assez de connaissances* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Il y a tellement de réunions sur l'environnement, est-ce que ça fait vraiment avancer les choses ?* »- Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis intéressé, mais quelle est la capacité du maître d'ouvrage de prendre en compte la parole des habitants ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Pourquoi on nous demande notre avis ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Qui paie ? le contribuable ?* »- Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Pourquoi venez-vous à notre rencontre sur ce projet ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Ok pour la concertation, interrogations sur le contenu de la démarche participative mais c'est aux politiques de prendre leurs responsabilités et de prendre les décisions. D'habitude quand on ouvre une nouvelle usine, on n'interroge pas les gens.* » - » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *A quoi sert de nous demander notre avis quand vous êtes déjà d'accord avec les gens du gouvernement ? C'est bien la première fois que l'on nous demande notre avis.* » - Retour Carte T

Quelques chiffres clefs de la concertation :

772 personnes ont pris part aux rendez-vous de la concertation auxquelles il faut ajouter les 410 salarié.e.s qui ont participé aux réunions internes d'information sur le projet et la concertation

16 rendez-vous pour cette concertation dont : 5 réunions publiques regroupant : 142 participant.e.s (dont une dizaine de salarié.e.s ArcelorMittal plus ou moins réguliers membres de l'équipe projet élargie), 145 personnes aux 2 réunions « jeunes » organisées avec l'Education Nationale et l'Université, 44 aux 2 visites biodiversité et 441 personnes dans les 7 rencontres de proximité

1000 connexions uniques au site internet pour 580 utilisateurs

82 contributions : 70 questions écrites venant des cartes T / 7 questions 2 avis ET 3 contributions d'acteurs déposés directement sur le site

Synthèse des arguments exprimés

Cette concertation a permis de recueillir de nombreux arguments autour de 4 points :

- L'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet,(1)
- Les impacts du projet sur l'environnement(2)

- Les enjeux sociaux économiques du projet (3)
- L'aménagement du territoire (3)

Une présence active dans les rencontres « jeunes » et des échanges nourris dans les rencontres de proximité ont compensé une participation limitée dans les réunions publiques.

Selon les modes de concertation (réunions, rencontres de proximité, internet ou carte T), c'est un public souvent différent qui s'est exprimé avec des préoccupations et des questionnements parfois éloignés les uns des autres.

La concomitance des concertations sur 2 projets industriels au service du développement de la voiture électrique, l'évidence de la nécessité d'une batterie pour un véhicule électrique et la large publicité faite sur le dunkerquois au projet Verkor ont conduit nombre de participants à parler de batteries dans leurs interventions ou questions.

Autant l'opportunité a été questionnée autant il n'y a pas eu de remarques, inquiétudes propositions, sur les alternatives possibles. Pour les personnes s'exprimant c'est l'emploi qui prime et une certaine fierté du choix du territoire dunkerquois pour le développement de nouvelles industries, un principe de réalité pour la création d'emplois .

I - L'OPPORTUNITE, DES OBJECTIFS ET DES CARACTERISTIQUES DU PROJET

Sans se prononcer sur le contenu technique du projet des aciers électriques ou son impact environnemental, de nombreuses personnes ont exprimées leur position sur l'opportunité du projet contribuant au renforcement de l'activité industrielle sur le territoire et de dynamique économique avec des atouts pour l'emploi. Les contributions se répartissent entre une adhésion au projet (A) et une opposition à celui-ci (B) Au-delà de ces positions clivantes, dans un contexte global d'interrogations sur l'énergie disponible et sur sa consommation l'hiver prochain, on a vu apparaître une prise de conscience sur l'importance des différentes types et sources d'énergie disponibles (nucléaire, éolienne, chaleur fatale, ...) et utilisées à toutes les étapes du cycle de vie (fabrication + utilisation) d'un objet ; la voiture électrique en l'occurrence (C). L'opportunité a également été interrogée sous l'angle du financement et de la santé économique du projet et sous celui des utilisations et débouchés possibles au-delà du véhicule électrique (E)

A - DES ADHESIONS AU PROJET

Des adhésions au projet qui s'appuient sur le développement du territoire, la création d'emplois et sur le fait que la voiture électrique soit considérée comme adaptée à la lutte contre le changement climatique.

Le renforcement de l'activité industrielle sur le territoire

- « *Les gens qui pensent encore que c'est un territoire où il n'y a pas de boulot – c'est faux !* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Je suis favorable à tout investissement industriel. Celui-ci est pertinent.* » - contribution internet 15/06/22
- « *Très belle opportunité de développement qui va un peu plus booster l'économie locale et l'avenir de notre littoral. Souhaitons que ce projet aide aussi un peu à sauver notre belle planète* » - contribution internet 28/06/22
- « *Content de voir le site reprendre de l'activité. Après y avoir débuté ma carrière, j'ai connu les arrêts de ligne (RCC, recuit sous cloche, étamage, CSU,...). Un nouveau projet est le bienvenu !* » - contribution internet 28/06/22
- « *Favorable à l'implantation et au développement de l'outil industriel du lieu avec les défis à venir + maintien du bassin d'emploi.* » - Retour Carte T
- « *Je suis heureux qu'une nouvelle activité puisse voir le jour sur la commune de mon enfance et j'espère que ce projet soit le terrain vivant d'un mieux vivre ensemble.* » - contribution internet 30/06/22
- « *L'adaptation aux nouvelles stratégies oblige à de nouvelles ambitions en matière d'acier. Je suis favorable au développement de cette filière* » – Retour Carte T

- « Les besoins en aciers électriques vont bondir et l'industrie doit se tenir prête à répondre à la demande nationale et européenne dès 2025. » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « La mobilité électrique est un projet de territoire dans les Hauts-de-France. La région accueille déjà un cluster de constructeurs automobiles. » - cahier d'acteur du 21/09/22

Le dynamisme économique du territoire

- « En raison de l'évolution de l'industrie, cette usine me semble nécessaire : avis favorable ». - Retour Carte T
- « Je suis satisfait que ce projet prenne pied en France, de plus à Dunkerque. Mittal aurait pu construire cette unité ailleurs en Europe ou dans le monde. Les équipes de Dunkerque ont été efficaces pour défendre le Dunkerquois. » - contribution internet 02/07/22
- « la sidérurgie est reconnue (confère rapports à l'Assemblée nationale et au Sénat) comme une filière stratégique pour l'industrie française, y compris en terme de souveraineté. » - cahier d'acteur 22/09/22
- « J'ai vécu mon enfance dans le hameau du Guindal. Pour se rendre à l'école communale des garçons nous passions devant les tréfileries de Bourbourg où beaucoup de bourbourgeois venaient travailler en mobylettes. Je garde à l'esprit le passage régulier des péniches qui portaient dans leurs cales des tonnes de fil de fer ou d'acier ». - contribution internet 30/08/22
- « En tant qu'ancien de Mardyck pendant 40 ans, j'ai accueilli avec satisfaction cette nouvelle ligne qui va créer des emplois. C'est l'avenir de l'automobile avec l'usine de batteries » - contribution internet 15/06/22

L'innovation que représentent les projets en cours.

- « Oui pour l'innovation et l'extension du site » - Contribution internet 29/06/22
- « L'adaptation aux nouvelles stratégies oblige à de nouvelles ambitions en matière d'acier. Je suis favorable au développement de cette filière » - Contribution internet 02/07/22
- « Je suis retraité de la métallurgie ; le projet est positif, cela permet de donner plus de pérennité à la sidérurgie et aux professions liées. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Une nouvelle technologie sur le territoire ! Pas de concurrence sur les aciers électriques, c'est bon pour le territoire. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Le développement de l'emploi

- « Bonne nouvelle pour la création d'emplois sur le Dunkerquois. » - contribution internet 15/06/22
- « C'est un beau projet si cela crée de l'emploi ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis retraité de la métallurgie ; l'emploi créé par le projet est positif. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « C'est très bien ce projet, il crée de l'emploi. Des membres de ma famille travaillent chez ArcelorMittal. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « J'en ai entendu parler par les réseaux sociaux ; il y a plein de projets en ce moment. C'est bien pour l'emploi, je vais en parler à mon voisin qui a 55 ans et qui vient d'être licencié. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

La participation à la transition énergétique.

- « Avis très favorable pour ce projet complémentaire à l'ensemble des projets de décarbonation du territoire dunkerquois et permettant des synergies. » - contribution internet 16/06/22
- « C'est une bonne chose, il y a de plus en plus de voitures électriques donc il faut de plus en plus d'aciers électriques. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « C'est un bon projet, surtout par rapport au changement climatique en cours. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « C'est un projet bon pour l'écologie ; de toute manière l'électrique, on va tous devoir y arriver. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis retraité, c'est bien de réaliser ce projet en France car ailleurs en Europe, ce n'est pas certain que les règles environnementales soient respectées. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

La voiture électrique comme réponse aux enjeux climatiques

- « 100% pour. Il faut y aller. Bon et efficace projet !! Electriquement vôtres. Lu et approuvé. » - contribution internet 30/08/22
- « Il y en a marre du fioul et de l'essence, l'électrique, c'est le progrès. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je ne connais pas le projet mais de ce que j'en comprends, avec les voitures électriques, il est nécessaire que cela se fasse. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je n'ai pas de voiture électrique mais il va bien falloir s'y mettre. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis convaincue que la voiture électrique est l'avenir. Ma prochaine voiture sera électrique. Je suis convaincue du projet. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je pense que c'est important d'avoir des moteurs électriques qui ne fonctionnent plus au carbone. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Si ça peut permettre de mieux gérer l'énergie dans la mobilité, c'est une bonne chose ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

La limitation des nuisances environnementales et le retour d'expérience de Saint Chély d'Apcher

- « L'impact environnemental du projet sera contenu dans l'enceinte du périmètre d'exploitation existant. - - cahier d'acteur du 21/09/22
- Pour évaluer les impacts le site de Mardyck peut s'appuyer sur le retour d'expérience de Saint-Chély d'Apcher. - cahier d'acteur du 21/09/22

B - DES OPPOSITIONS AU PROJET

Des oppositions au projet qui s'appuient sur l'impact environnemental et économique ainsi que sur la destination finale de l'acier électrique pour la voiture électrique

La pollution émise lors de la fabrication de cet acier est questionnée

- « Arcelor pollue déjà énormément le Dunkerquois. Je m'oppose à ce projet qui ne fera qu'accentuer la pollution déjà présente. Une orientation vers des activités moins polluantes serait plus vertueuse pour le Dunkerquois ». - Contribution internet 28/06/22
- « Il y a toujours plus de pollution sur le territoire Dunkerquois (SEVESO). A mon avis, le projet serait négatif pour l'environnement déjà affaibli ». - Retour Carte T
- « C'est toujours notre région qui est choisie pour ces projets : les Bretons n'en veulent pas – du coup, ça vient chez nous. Pourquoi c'est toujours chez nous ? » -- Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Les voitures électriques : fausse bonne idée pour l'environnement ? avec la pollution des batteries. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « J'espère que votre projet n'aura pas d'impact sur le territoire ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Quel sera l'impact environnemental du projet ? » - Retour Carte T
- « Un grand oui à toute proposition industrielle pouvant créer des emplois mais pas à n'importe quelle condition ! Cette nouvelle installation va-t-elle engendrer de la pollution ? Nous sommes déjà bien servis, et apparemment, cela ne semble inquiéter personne ! Je suis très inquiète quant à la santé de la population ». - Retour Carte T
- « L'emploi c'est bien mais à quel prix pour l'environnement ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Toute cette fabrication sera-t-elle neutre en carbone ? Cette unité entraîne-t-elle une augmentation de la pollution ? » - Retour Carte T
- « Je suis pour l'emploi, mais pas à n'importe quel prix. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Des interrogations sur la destination de cet acier électrique au travers d'une opposition aux véhicules électriques

- « Ce projet ne sert à rien, les véhicules électriques sont trop chers et polluants. S'ils arrêtent le thermique en 2035, c'est une vraie catastrophe ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

- « Les véhicules thermiques seront arrêtés en 2035 ? Ah bon ? Je ne suis pas convaincu de l'utilité de cette décision. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Les voitures électriques, c'est une absurdité totale et en plus, on construit une usine pour ses moteurs. Ça me met hors de moi ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

La question de l'accessibilité à une borne de recharge

- « La voiture électrique, c'est pas pour nous à Dunkerque, c'est pour les parisiens. On vient d'acheter une voiture thermique, on ne s'est même pas posé la question. Dans nos immeubles, impossible de mettre des bornes de recharge. La seule chose intéressante c'est l'emploi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis d'accord avec le projet mais ça ne marchera jamais si on n'a pas de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les immeubles collectifs ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Le problème du recyclage des batteries

- « Comment on traite les batteries des véhicules électriques ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Les batteries électriques sont-elles l'avenir ? En cause, le choix des matériaux »... - Retour Carte T
- « Une question se pose sur le reconditionnement des batteries et sur leur origine. » - Retour Carte T
- « Que deviendront les batteries une fois obsolètes ? C'est méga-polluant. Plutôt que de faire cette installation, il vaudrait mieux investir cet argent dans un projet qui agit vraiment pour le futur écologique et humain de la planète » - contribution internet 17/06/22
- « Je suis contre les batteries des voitures électriques qui sont polluantes ! Ailleurs aux Etats-Unis, en Asie, en Afrique ils vont continuer à l'essence, donc je ne soutiens pas. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je ne crois pas à la voiture électrique, chère et polluante avec les batteries et quand on voit les Allemands, ils reviennent au charbon ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Ils nous vendent un avenir écologique avec les voitures électriques mais n'en suis pas persuadé avec les batteries. Il faut faire la balance avec la création d'emploi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je connais le projet, c'est bien. Mais est-ce qu'on a bien étudié l'impact environnemental des batteries du début à la fin ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

L'utilisation des terres rares et les conditions de travail des personnes qui les extraient

- « Pour fabriquer ces voitures, il y a des pauvres gens qui extraient les minerais. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « les aimants des moteurs électriques sont fabriqués avec des terres rares. » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « Y a-t-il des terres rares dans l'acier ? Cela remplace la production existante ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Le coût élevé des voitures électriques

- « Une voiture électrique a un prix moyen de 40 000€ ». - Retour Carte T
- « Mon père ne va pas pouvoir rouler en thermique après 2035 ? C'est trop cher – mon père il va pas pouvoir en acheter une – il en a besoin pour aller travailler. » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Pourquoi les voitures électriques coûtent plus cher que les voitures thermiques ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « C'est trop cher et on n'y va pas assez vite. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Avec le boîtier de chargement qui coûte très cher pour une voiture électrique, je préfère mon vélo. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Aria préconise le maintien de la voiture à hydrogène car moins chère que la voiture électrique » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22

Les voitures électriques peuvent être à l'origine d'accidents car elles sont trop silencieuses

- « Les voitures électriques, c'est mieux sur le CO² mais comme on ne les entend pas ça fait beaucoup de morts » - Réunion cité éducative, 13/09/22

Le principe même de la mobilité à réinterroger

- « L'idéal serait de ne pas faire la course à la production d'acier dévolu aux moyens de transport individuel et favoriser, comme à Dunkerque, l'autobus gratuit, par exemple ». - contribution internet 14/06/22
- « Modifier notre activité économique, telle est la gageure. Après le moteur thermique et ses conséquences, ne répétons pas la même erreur avec le véhicule électrique : espérons ! » contribution internet 14/06/22
- « Les voitures électriques ne font que déplacer le problème de la pollution émise par les voitures. (...) Les emplois créés ne compenseront en aucun cas les dégâts dus au réchauffement climatique créé par ce type de projet. » - contribution internet 17/06/22
- « Pas besoin de voiture ici, les transports sont gratuits. Ou alors des véhicules électriques partagés! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je ne crois pas au programme de véhicule électrique. On croit résoudre un problème en en créant un autre. Je prends quand même votre dépliant. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « le projet Arcelor Electryck Mardyck s'inscrit dans une évolution globale et forte du marché de la mobilité électrique (automobiles, camions, bateaux ...) et du marché de l'énergie électrique pour divers usages (moteur, alternateurs, pour éoliennes par exemple) ». - cahier d'acteur du 21/09/22
- « il nous importe que ces aciers électriques contribuent à toutes formes de mobilité, à tous usages, car le développement de la voiture électrique ne peut être l'unique perspective, il nous faut changer nos modèles de mobilité, de déplacements, de transports. Et œuvrer pour une limitation des déplacements énergivores, y compris électriques. » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « Plus tard, vous allez enlever les stations-service ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22

C - LA PROBLEMATIQUE DE L'ENERGIE

La problématique de l'énergie, avec son coût et sa disponibilité, est apparue comme une préoccupation majeure au fur et à mesure de la concertation en parallèle aux informations diffusées sur la crise énergétique. L'actualité sur les problèmes d'approvisionnement et de renchérissement de l'énergie était dans l'esprit de personnes interrogées et des interrogations ont émergé sur l'origine de l'électricité utilisées par le projet.

Pour la fabrication

- « Face aux tensions sur l'approvisionnement et à l'augmentation du prix de l'énergie, Arcelor Mittal a-t-il la capacité énergétique de produire de l'acier ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Fabriquer cette voiture électrique c'est consommer autant d'énergie que le diesel. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Utilisez-vous les futurs apports d'électricité de la centrale de Gravelines ? » - Retour Carte T
- « Quels sont les fournisseurs d'électricité d'ArcelorMittal aujourd'hui et à l'avenir ? Sont-ils différents de ceux pour l'électricité du chantier ? » - Retour Carte T
- « L'électricité pourrait venir d'une production photovoltaïque sur le site. Quelles sources d'énergies renouvelables ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis très favorable au projet, mais vous n'aurez jamais assez de courant avec la crise actuelle de l'énergie ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Comment va-t-on fabriquer l'électricité et d'où viendra-t-elle ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Toute cette fabrication sera-t-elle neutre en carbone ? » - Retour Carte T

La disponibilité en électricité pour charger les véhicules électriques.

- « On s'interroge sur l'opportunité d'abandonner le moteur thermique et de tout mettre sur l'électrique et on se demande comment on va pouvoir alimenter en électricité toute la

demande. Nos 4 réacteurs de Gravelines ont plus de 40 ans et le temps que les futurs réacteurs d'EPR soient opérationnels, ça va être difficile à la fin de vie de nos réacteurs actuels. En Californie, on demande de ne plus charger les voitures électriques. » - Atelier environnement, 5/09/22

- « C'est bien de passer à l'électrique, mais la facture va augmenter pour le consommateur même si on comprend que l'on doit faire quelque chose pour le climat. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « La voiture électrique ça pollue énormément, l'hydrogène c'est mieux. On fait tout pour que notre empreinte carbone soit très basse (friperie, téléphone reconditionné, consommation locale...) » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Et comment on va les charger ? j'ai entendu aux infos qu'on aura des coupures de 4h. - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je ne crois pas à l'électrique à cause de l'autonomie trop faible et avec le prix de l'électricité qui s'envole... J'ai une hybride. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je ne suis pas pour l'électrique, si tout le monde en a on ne pourra pas répondre à la demande pour les charger. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « C'est dingue de faire des voitures électriques avec des coûts d'énergie pareils. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis contre la voiture électrique : trop chère et si je tombe en panne ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Les voitures électriques, c'est mort, on ne va pas pouvoir les charger ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis contre la voiture électrique, contre les batteries. En Californie, en ce moment, il est interdit de brancher sa voiture électrique car il n'y a plus d'électricité. Je suis contre les éoliennes aussi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Et sur la problématique générale de la production d'électricité sur le Dunkerquois

- « Je suis pour le nucléaire et le thermique et contre les éoliennes, à cause de leur faible rendement. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Vous feriez mieux de faire pour qu'on ait du gaz et de l'électricité ! Ces projets là c'est n'importe quoi ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Les voitures électriques, c'est bien mais pour les recharger c'est compliqué. C'est pour cela qu'il faut bien entretenir les centrales nucléaires actuelles, sans en créer d'autres. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « J'ai reçu l'information dans ma boîte à lettres il y a 2-3 mois. Je suis bien informée aussi par la CUD ; je suis favorable à ce projet car je pense qu'on peut faire confiance à ArcelorMittal mais ce n'est pas le cas de tous les projets. Je suis très opposée à l'extension de la centrale de Gravelines, au nucléaire en général. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « La centrale de Gravelines ne suffira pas. C'est un projet qui va justifier une seconde centrale, j'ai peur pour l'avenir. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Et puis il y a les éoliennes, c'est monstrueux. Est-ce qu'on nous a demandé notre avis ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

D - LE FINANCEMENT ET LA SANTE ECONOMIQUE DU PROJET

Le financement et la santé économique du projet ont été évoqués, notamment la proportion de financement public et les contreparties associées.

L'origine des financements du projet

- « Pour réussir cette transition vers une mobilité décarbonée, la France doit attirer des investissements dans de nouvelles chaînes de valeur. » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « ArcelorMittal c'est des capitaux étrangers ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Quelle est la part des capitaux étrangers dans cette entreprise ? On a le risque de délocalisation avec Mittal. »
- « Montant des subventions de l'Etat et de la CUD ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22

- « *Quel est le budget de ce projet ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Quelle proportion de financement AMF et public ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *Quel investissement de l'Etat français dans cette usine ?* » - Retour Carte T
- « *Quelles aides pour ce projet ? (Etat, région, département, CUD), Quelles contreparties pour ces (éventuelles) aides ? (Emploi, approvisionnement, taxes,...)* » - Retour Carte T
- « *Concernant le financement du projet Electryck, nous regrettons de ne trouver que 11 courtes lignes dans le dossier complet de concertation. Les données chiffrées sur les apports hors Arcelor-Mittal ne sont pas indiqués, et rien ne permet de dire qu'un soutien de l'Etat via France 2030 est garanti.* » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « *Des aides publiques substantielles existent déjà pour un site comme ArcelorMittal Mardyck, et plus globalement et plus largement encore pour tout l'ensemble du groupe en France. Elles vont encore augmenter puisqu'un financement public pour ce projet sera octroyé dans le cadre de « France 2030 ». (On) ne s'oppose pas aux aides publiques mais réclame, d'une part toute la transparence sur leur utilisation, d'autre part des engagements vérifiables en contrepartie : respect des engagements d'investissements, emplois à statut, politique sociale à la hauteur.* » - cahier d'acteur du 22/09/22

L'importance des investissements sur les lignes actuelles

- « *Il nous semble donc important d'obtenir, en marge de ce projet de ligne d'aciers électrique, des garanties d'investissements courants sur les lignes existantes, afin non seulement de garantir l'équilibre global du site, mais aussi la diversité de nos marchés. Car, la demande étant amenée à croître sur nos différents marchés, il est pour nous primordial de garder une production diversifiée et d'éviter de devenir un site mono produit, option dangereuse en cas de retournement de marché.* » - cahier d'acteur du 22/09/22

Des interrogations sur la légitimité et la santé du projet

- « *plutôt que de voir les profits à court terme. je suis farouchement contre ce projet purement capitaliste. Devenez un peu responsable* ». - contribution internet 17/06/22
- « *Je me demande quelle est la part réelle de bénéfice pour l'environnement et le climat dans ce projet ? Quelle est la part de Greenwashing ? Et quels sont les bénéficiaires financiers qui vont être tirés à terme de ce projet ?* » - Retour Carte T
- « *si la voiture électrique ne se développe pas autant qu'escompté, cela peut-il mettre en cause la pérennité du projet en termes de débouchés ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Très bonne chose que cela crée de l'emploi dans la zone. Mais en est-on sûr ? va-t-il vraiment se faire ? son mari avait candidaté sans avoir été recruté en CDI à Mardyck.* » - - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Dans un sens cela va apporter du travail, mais c'est quoi l'envers du décor ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Pourquoi avoir choisi l'usine de Mardyck, j'espère que le projet va se faire et ne sera pas abandonné ensuite !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Y-a-t-il d'autres projets comme celui-là prévus ailleurs par des concurrents ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Je comprends le désir de fabriquer des aciers spéciaux mais je ne crois pas à la pérennité du projet : déjà l'usine des dunes faisaient ce type d'acier et aujourd'hui qu'en est-il de l'atelier fermé et argent disparu et emploi également ?* » - Retour Carte T
- « *Quels sont les concurrents pour ces types d'acier ?* » - Retour Carte T
- « *Vous avez un monopole sur le Dunkerquois et vous allez imposer vos prix ?* » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « *Intéressé pour voir ce qu'il est nécessaire pour créer un projet et voir si il est viable et pertinent.* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Nous sommes étudiants en commerce à l'ULCO, est-ce rentable d'investir dans des actions ArcelorMittal ? La sidérurgie n'est pas très attractive aujourd'hui à cause de la pollution.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Les gros pollueurs comme la Chine font ils quelque chose ?* Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Une interrogation sur l'impact de ce nouvel acier sur le coût total de la voiture électrique

- « *Votre projet va-t-il réduire le coût des voitures électriques ?* » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « *Si cet acier sert à réduire les coûts de rechargement des voitures électriques, c'est bien !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Combien coûte une bobine d'acier terminé ?* » - Retour Carte T

E - LES AUTRES UTILISATIONS ET DEBOUCHES POSSIBLES

Les autres utilisations et débouchés possibles de cet acier électrique sont interrogés

- « *Quelle est la proportion des autres usages de l'acier électrique ?* » Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Faites-vous de l'acier aussi pour les avions électriques ?* » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « *C'est important de dire les autres utilisations* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *en cas d'autres productions, la ligne de production va-t-elle être modifiée ? Par ex le refendage ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *Quel pourcentage de la production destinée à la voiture électrique ?* » - Retour Carte T
- « *si la voiture électrique ne se développe pas autant qu'escompté, cela peut-il mettre en cause la pérennité du projet en termes de débouchés ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Le volume total d'acier produit par Mardyck va-t-il être augmenter ?

- « *Arcelor Mittal va-t-il augmenter sa production d'acier ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Il faut bien montrer qu'il y a encore de la fabrication d'acier galvanisé en même temps – ce n'est pas flagrant sur le schéma.* » Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22

Quelle évolution potentielle de la fabrication ?

- « *Est-ce qu'il y a une possibilité d'ouverture de lignes de productions supplémentaires d'acier électrique dans l'avenir ?* » - Atelier environnement, 5/09/22

L'acceptabilité de la localisation de cette nouvelle activité sur le Dunkerquois

- « *Le choix du site est-il approprié ? En cause, l'évolution du niveau de la mer.* » - Retour Carte T
- « *Si la production d'acier électrique c'est l'avenir, autant que ce soit à Mardyck qu'ailleurs. Cette production d'acier peut éviter la délocalisation de l'emploi, c'est toujours bon à prendre.* » - Retour Carte T
- « *Je suis satisfait que ce projet prenne pied en France, de plus à Dunkerque. Mittal aurait pu construire cette unité ailleurs en Europe ou dans le monde. Les équipes de Dunkerque ont été efficaces pour défendre le Dunkerquois.* » - Retour Carte T
- « *Nous sommes Bretons, en vacances à Dunkerque ; nous avons entendu parler du projet par un marin à Grand-Fort-Philippe. Ce sont des projets qui font vivre ; c'est pas trop tôt ! Il faut réindustrialiser la France. Nous sommes pour votre projet : quand on peut faire ça en France, c'est super !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Si ça crée de l'emploi c'est bien. J'ai choisi de vivre à Dunkerque depuis 2 ans parce que c'est une ville ambitieuse.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis convaincu qu'il ne faut pas que du tourisme à Dunkerque, il faut soutenir l'industrie, je suis pour le projet.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *C'est super que ça se fasse à Dunkerque. C'est très bien pour le bassin d'emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Qu'en est-il de la pollution supplémentaire engendrée par cette nouvelle unité de production ? Nous sommes déjà bien pollués dans cette zone.* » - Retour Carte T
- « *Elle a choisi d'investir en France, dans l'écosystème des Hauts-de-France, au plus près des sites de production de véhicules électriques.* » - cahier d'acteur du 21/09/22

Des questions sur l'origine des matières premières, des coils et sur les clients

- « *Quel pourcentage de la production pour l'exportation ?* » - Retour Carte T

- « *D'où viennent les minerais et le charbon utilisés ?* » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « *Avis favorable : d'où viendront les bobines à chaud ? Arcelor Dunkerque ?* » - Retour Carte T
- « *le savoir-faire de Dunkerque sur l'amont des aciers électriques ? Ils fournissent déjà St Chély* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *D'où viennent les équipements du chantier ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22

La nature des aciers électriques et le process de fabrication ont été abordés

- « *En quoi cet acier "électrique" est-il différent d'un acier traditionnel (conductivité, densité, résistance à la corrosion) ? Est-il fabriqué avec de l'électricité par électrolyse ? Quel ampérage nécessaire ? (ou consommation en kWh par tonne produite). Sera-t-il prépondérant dans les voitures électriques (batteries, moteurs...) et pourquoi ?* » - Retour Carte T
- « *J'ai connu l'usine au début où nous avons installé des liaisons électriques de grande dimension pour les bacs d'électrolyse. Existent-elles encore ? Les bobines arrivent-elles de l'usine de Dunkerque ?* » - Retour Carte T
- « *En quoi l'acier électrique est-il différent des autres ? Il est utilisé pour les moteurs électriques mais quelles pièces exactement ? Les bobines ? Est-ce aussi utilisé dans d'autres éléments de la voiture ?* » - Retour Carte T
- « *Quelles sont les caractéristiques du métal pour les moteurs électriques ?* - Retour Carte T
- « *Qu'est-ce qu'une bobine d'acier ?* » - Retour Carte T
- « *Pourquoi du silicium ? Ça rend l'acier plus oxydable ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *les vernis qu'est-ce que cela représente en volume ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Le développement de l'acier électrique pourrait-il avoir un impact sur les aciers de structure et les aciers d'aspect ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Quel est le process actuel ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Quel type de vernis, de solvants ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *A quoi va servir le petit bâtiment à droite sur le plan ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Où seront les futures zones de stockage des produits finis ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Quel type de four sur les lignes de recuit ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Comment allez-vous coupler les lignes ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Quels sont les impacts sur les anciennes lignes de production ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22

L'organisation du chantier

- « *quel est l'ordre d'arrivée des lignes entre 2024 et 2025 ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Comment faire cohabiter les 500 ouvriers et les 100 postés ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *Les équipes du chantier de la partie 1 vont être en activité pendant l'activité de la partie 2 ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *La phase aval va tourner pendant que la phase amont sera en fonctionnement ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *Fournisseurs de la phase 1 durant la période intermédiaire ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22

II- LES IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

On observe un questionnement général sur le poids environnemental du process de fabrication et de l'utilisation du véhicule électrique comparé à l'économie carbone induite

- « *Quelles est la balance entre les émissions de CO² émis par la fabrication et les émissions de CO² évitées par l'utilisation de la voiture électrique ?* » - Réunion cité éducative, 13/09/22

Alliée à une interrogation sur la volonté d'Arcelor Mittal à poursuivre une recherche d'amélioration continue pour réduire son impact environnemental

- « *Arcelor Mittal France cherche-t-il à aller au-delà des seuils de la réglementation ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22

Sur les impacts, les principales réflexions se répartissent entre le bénéfice emploi/environnement (A), la préservation des ressources (B) de la santé et du cadre de vie (C) et la question des nuisances et de la sécurité du site

A – LE BENEFICE EMPLOI/ENVIRONNEMENT

Une recherche d'équilibre associé à un certain fatalisme entre le bénéfice en termes d'emplois et le coût environnemental pour la population riveraine et plus largement du Dunkerquois.

- « *On critique les industries mais sans elles, pas d'emplois. Pas de fumée, pas d'emploi. Et puis les industries font de plus en plus attention à moins polluer.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis pour le projet et l'emploi mais pour moi, attention à la pollution ! aux fumées industrielles. Il faut arranger les choses rapidement.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Mon fils travaille chez ArcelorMittal Dunkerque, il est positif sur le projet. Il y en a marre de ceux qui ne veulent que les avantages et pas les inconvénients ; il nous faut de l'industrie.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Quelle tristesse toute cette pollution. Mais il faut être conscient que sans pollution, il n'y a pas d'emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Pour avoir de l'emploi, il faut accepter les nuisances qui vont avec.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Nous sommes retraités ne connaissant pas le projet mais favorables s'il n'a pas d'impact sur l'environnement, et si oui, les minimiser.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Est-ce que c'est encore une usine polluante ? Car Dunkerque est déjà très polluée ; certes Arcelor donne beaucoup de travail sur la région, ce qui est positif. Est-ce que cela donnera du travail aux jeunes ?* » - Retour Carte T

Une interrogation sur les volumes et types de pollution induits par le projet sur un territoire défini comme déjà très pollué

- « *Quel est l'impact sur le site de Mardyck cumulé avec les activités existantes* » - Retour Carte T
- « *Est-ce qu'on va encore ajouter de la crasse ? A-t-on pris en compte la santé ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Arrivée en juillet. Je suis curieuse de ce projet mais va-t-il polluer ? car on a déjà 25 usines SEVESO !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Encore un projet industriel : attention à la pollution !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *S'agira-t-il d'un site SEVESO ? Le Dunkerquois est déjà suffisamment pollué comme cela (fumées, odeurs, bruit...)* ». - Retour Carte T
- « *Est-ce une usine polluante de plus ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Oui, le projet est bien mais c'est quand même de la pollution.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

- « *Quelle est l'incidence de ce projet sur la pollution en général par rapport à celle existant déjà, avec Arcelor et les autres usines implantées actuellement dans notre environnement ? Quelles sont les conséquences sur notre santé ?* » - Retour Carte T
- « *Arcelor pollue déjà énormément le Dunkerquois. Je m'oppose à ce projet qui ne fera qu'accentuer la pollution déjà présente. Une orientation vers des activités moins polluantes serait plus vertueuse pour le Dunkerquois.* » - Retour Carte T
- « *Quelle sera la pollution supplémentaire que nous aurons à subir (air, eau, etc.) ?* » - Retour Carte T

B - LA PRESERVATION DES RESSOURCES

La thématique de la préservation des ressources a été longuement abordée.

L'enjeu de la ressource en eau a été relevé à plusieurs reprises

- « *La question du pompage de l'eau et de son retraitement.* »
- « *Quelle va être la consommation d'eau pour ce projet ?* » - Retour Carte T
- « *Y-aura-t-il une demande particulière dans le cadre de la loi sur l'eau ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Concernant la consommation d'eau – est-ce que tout a été fait pour la réduire ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Où sont prélevés les 350.000 M3 d'eau nécessaires au projet ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Quelle est la quantité d'eau consommée par ArcelorMittal qui est pompée dans le canal de l'Aa ? Est-elle retraitée ? Rejetée dans la nature ?* » - Retour Carte T
- « *Que deviennent les boues d'épuration des eaux industrielles avec l'ajout de l'acier électrique ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Quelle est la balance entre consommation et restitution ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Les eaux usées domestiques et industrielles de Mardyck peuvent-elles être valorisées ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Les entreprises peuvent-elles réutiliser les eaux des entreprises voisines ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22

D'où viendra l'énergie nécessaire à la fabrication de l'acier électrique et au chantier ?

- « *Qui va fournir l'électricité ?* » - Retour Carte T
- « *Faites-vous quelque chose sur la chaleur fatale et le réseau de chaleur ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Au bout de combien de km, l'empreinte carbone de la voiture électrique a une neutralité environnementale ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Allez-vous remplacer votre flotte de camions thermiques par des camions électriques ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *AMF Europe annonce une baisse de 35% de ses émissions de CO2. Qu'en sera-t-il pour Mardyck une fois que la nouvelle ligne sera lancée ? Et ce sera une baisse par rapport à quelle date ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Y-a-t-il des études pour l'optimisation de la consommation et de la récupération d'énergie ?* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Le projet va dans le bon sens. Après la fonte de l'acier dans les fours, la chaleur produite sera-t-elle perdue ?* » - Retour Carte T
- « *Où va-t-on prendre l'électricité pour le chantier ? Electricité verte ? Quels fournisseurs ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22

La question de la réduction des consommations d'énergie et d'eau est posée

- « *Il faut toutefois noter que le projet va entraîner une augmentation significative de la consommation d'eau (+ 30%) et d'électricité (+70%).* » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « *Quelles économies d'énergie, d'eau et d'électricité car on nous demande à nous les particuliers de faire des économies et vous ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22

La tri et le recyclage de l'acier

- « *L'acier vernis se recycle-t-il aussi bien que l'acier actuel ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Le vernis va-t-il nuire au fait qu'on puisse recycler l'acier en fin de vie ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *Comment s'effectue le tri ?* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *L'acier électrique va-t-il être recyclable ? Peut-il se mélanger avec les autres aciers ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Qu'est-ce que vous allez faire des voitures thermiques (recyclage) ?* » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « *Comment s'effectue le tri de l'acier aujourd'hui, en particulier pour les véhicules hors d'usage, et avec quelle efficacité ? Quels sont les différentes typologies d'acier pouvant être recyclés ensemble ?* » - Retour Carte T

Des questions sur l'actuelle biodiversité du site et sa préservation future

- « *Quel est l'impact du projet sur la faune et la flore ?* » - Retour Carte T
- « *Envisagez-vous une extension de vos lignes sur ce site ? la znieff est-elle menacée à terme ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *On aime venir travailler sur le site de Mardyck à cause de la nature.* » - Les deux visites biodiversité sur le site, 23/06/22
- « *Quel est l'impact de l'oxyde de fer (ancienne décharge jusqu'en 2000) sur les sols et les zones aquatiques ?* » - Les deux visites biodiversité sur le site, 23/06/22
- « *Quels genres d'espèces y-a-t-il sur le site biodiversité ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *le site de Mardyck comporte une grande et intéressante zone naturelle : 150 ha sur les 240 ha du site. Cette zone est classée ZNIEFF, et pas affectée par le projet Electryck dans sa version actuelle. Peut-on nous garantir que ces 150 ha naturels ne seront jamais réduits à l'avenir ? Nous le souhaitons car le Dunkerquois est pauvre en espaces naturels riches en biodiversité. Ces espaces sont à protéger absolument.* » - cahier d'acteur du 21/09/22
- « *Seuls 6 320 m² de bâtiments seront construits sur des surfaces déjà imperméabilisées. En plus de l'intérêt économique d'une telle mesure, cela permet de réduire l'impact environnemental du projet et de préserver la réserve ornithologique présente sur le site.* » - cahier d'acteur du 21/09/22

C- LA PRESERVATION DE LA SANTE ET DU CADRE DE VIE

Les échanges sur la qualité de l'air ont principalement concerné les poussières, les COV, les émissions de CO2 et les effets sur la santé humaine

- « *Quel sera l'impact sur la pollution de l'air ?* » - Retour Carte T
- « *Le problème ce sont les poussières fines. Dans la mesure où ce projet n'annule pas de pollution, cela est un problème.* »
- « *Avez-vous des seuils concernant les rejets spécifiques de SOV dans l'atmosphère lors du vernissage ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Les rejets d'air sont traités, pas d'émissions de CO2* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *Va-t-on avoir plus de COV et d'ozone sur le site de Mardyck ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *En quoi le vernis est dangereux, pour la santé et pour l'environnement ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *Y aura-t-il une augmentation de nuisances aux particules fines ?* » - Retour Carte T
- « *Quels types de particules fines seront filtrés par la tour ?* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *J'ai travaillé à Mardyck, je préfère ce site car sur celui de Dunkerque, il y a beaucoup de poussière.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Y-a-t-il des odeurs ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis étonnée que les données d'Atmo ne soient que sur la CUD et non sur le périmètre du territoire de la concertation qui est plus large que la CUD avec des zones rurales.* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Va-t-il y avoir un partenariat entre Atmo et Amf ?* » - Atelier environnement, 5/09/22

L'intégration paysagère de l'usine

- « On en a marre du bleu » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Quelle sera la hauteur de la 3^{ème} tour, j'habite Dunkerque, je la verrai de chez moi ? » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « Quelle va être l'intégration paysagère de la tour ? » - Atelier environnement, 5/09/22
- « En tant que cycliste belge j'apprécie votre projet, parce qu'avec la nouvelle tour je vais encore mieux me repérer ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Il faut tout combiner : l'industrie et l'environnement. Le projet doit être compatible avec l'embellissement de la CUD. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Nous sommes voisins de l'usine. N'y-a-t-il pas quelque chose à faire par rapport à l'intégration paysagère du bâtiment ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Intéressant ce projet dans un bâtiment existant. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

D - LA QUESTION DES NUISANCES ET DE LA SECURITE DU SITE

La question des nuisances et de la sécurité du site ont majoritairement abordé le thème des transports, des nuisances sonores, des risques d'utilisation du vernis et des problèmes d'intrusions éventuelles sur le site.

Le transport des matières premières, des coils et des produits finis

- « Concernant l'arrivage et l'itinéraire des camions : vont-ils suivre un chemin particulier car la route du pont est très dangereuse ? » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « y-a-t-il des perspectives ou des études pour augmenter la part ferroviaire des produits à livrer ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Je suis pour le projet ! il est bon pour l'environnement ; mon petit fils est dans le ferroviaire ; allez-vous aussi vous développer dans le ferroviaire ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Comment vont se faire les transports ? Par le train, c'est bien ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Les transports employés seront-ils écologiques ? » - Retour Carte T
- « Le site de Mardyck procure un avantage stratégique car il permet l'optimisation des flux en provenance des fournisseurs, et à destination des différents clients constructeurs automobiles. Les lignes ferroviaires directes avec le site de Grande-Synthe et avec le réseau SNCF permettront de limiter les flux routiers en ajoutant un nouveau train d'expédition par jour. » - cahier d'acteur du 21/09/22

Des nuisances sonores réduites

- « Quel est l'impact du trafic des camions sur le quotidien des habitants ? » - Atelier environnement, 5/09/22
- « Y aura-t-il de nouvelles nuisances sonores la nuit ? » - Retour Carte T
- « Est-ce bruyant ? » - Retour Carte T
- « Les transports employés seront-ils écologiques ? » - Retour Carte T

L'emploi du vernis soulève des interrogations

- « Quel est l'impact environnemental du décapage et du vernissage ? » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « Prière de m'informer sur le stockage du vernis. Quel est-il ? Quelles précautions sont à prendre pour le manipuler et le projeter sur la tôle. Quelles sont les maladies susceptibles de se produire ? Comment allez-vous stocker et évacuer les déchets dus à ce vernis ? » - Retour Carte T
- « Qu'est-il fait des vapeurs nocives ? » - Retour Carte T
- « Quelle est la capacité de stockage prévue et la quantité seuil pour le classement SEVESO ? » (réunion contexte)
- « Quel est le % de vernis pour devenir Seveso ? » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « Pourquoi le stockage des vernis est-il éloigné ? » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22

La sécurité et la sûreté du site sont interrogées

- « Si on travaille à Arcelor Mittal France quels sont les risques ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Quelle étude de danger sur Mardyck ? » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « Le site fait-il l'objet d'un classement SEVESO et si des protections particulières sont prévues par rapport à la proximité d'autres sites industriels ? »
- « On a déjà 17 ou 18 Seveso, ce sera un site de plus ? » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « Aucun autre projet SEVESO n'est prévu à proximité ? »
- « Il n'y a pas de protections particulières sur l'effet cocktail de tous les sites ? » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « Le risque incendie a-t-il été pris en compte ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Vos études intègrent-elles les modélisations les plus récentes sur la montée des eaux liée au changement climatique ? Etes-vous en Zone submersible ? » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « Avez-vous déjà eu des intrusions de personnes sur le site ? » - Les deux visites biodiversité sur le site, 23/06/22
- « Je n'ai pas confiance dans la sûreté d'ArcelorMittal vis à vis des attentats. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

III - LES ENJEUX SOCIAUX ECONOMIQUES DU PROJET

La création d'emplois et d'une nouvelle activité industrielle pérenne ont été saluées par les contributeurs.

En ce qui concerne la formation et le recrutement, la multiplication des projets fait craindre un problème de recrutement aux contributeurs. Plusieurs questions ont été mentionnées concernant la formation des futurs employés et son financement. D'autres interrogations ont émergé concernant le niveau des collaborateurs employés, les opportunités de stage, la motivation et la formation des jeunes et le recrutement des femmes.

L'ensemble des prises de positions et expressions sur ce thème se focalisent sur l'emploi en se répartissant autour de 4 item : la thématique de l'emploi (A), les qualifications attendues (B), la crainte d'une « compétition » de ressources humaines possible entre les lignes de fabrication actuelles et futures dans le domaine des ressources (C) la crainte d'une insuffisance de candidatures ? (D)

A – LA THEMATIQUE DE L'EMPLOI

Un satisfecit que ce projet crée de l'emploi

- « En tant qu'ancien de Mardyck pendant 40 ans, j'ai accueilli avec satisfaction cette nouvelle ligne qui va créer des emplois. C'est l'avenir de l'automobile avec l'usine de batteries » - Retour Carte T
- « C'est une bonne nouvelle pour les jeunes : un emploi dans une très bonne usine respectueuse de l'environnement ». - Retour Carte T
- « Bravo pour ce développement industriel, écologique (CO2) et créant des emplois sur le Dunkerquois. Aucune objection à la création d'emplois » - Retour Carte T
- « Ayant un avis positif sur le projet, dû à la création d'emploi que l'ouverture des lignes va apporter ».- Retour Carte T
- « C'est bien d'agrandir, ça va créer de l'emploi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « C'est bien car c'est un projet autour de l'électricité et ça crée de l'emploi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis un ancien intérimaire du site de Mardyck. C'est bien qu'il y ait du nouveau dans l'usine si ça peut lui permettre de maintenir l'activité. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis pour si ça crée de l'emploi et puis l'électricité, c'est bon pour la planète. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

- « *Les 100 emplois créés sont-ils des emplois directs ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *C'est bien ce projet, ça évolue, ça maintient l'emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Si ça crée de l'emploi c'est bien et avec Verkor aussi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis un ancien prestataire d'ArcelorMittal, ça me rend nostalgique de parler de cela ! C'est bien pour le bassin d'emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Très bonne initiative pour le marché de l'emploi sur le Dunkerquois. Nous allons bientôt tous rouler à l'électrique.* » - Retour Carte T
- « *Cela donnerait de l'importance à ArcelorMittal et procureraient des emplois pérennes de techniciens spécialistes.* » - Retour Carte T
- « *Je suis salarié de la centrale de Gravelines, ex-lensois. Il est nécessaire d'offrir plus d'emplois aux Dunkerquois et par-dessus tout, améliorer leur vie sociale.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *J'habite à Bergues, je suis au courant du projet. C'est bien pour des jeunes comme nous, il y aura plein d'emplois.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Et des candidatures émergent

- « *J'ai déjà postulé à un stand à Grande-Synthe.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *C'est bien, ça fait de l'emploi, je cherche du travail !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je ne connais pas le projet ; mon fils est intérimaire chez ArcelorMittal Dunkerque ; mon second est en BTS électro-mécanique et pourrait être intéressé. Est-ce vraiment une création d'activité ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Vous proposez des emplois pour un jeune de de 19 ans de Grande-Synthe ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je prends l'information pour mon petit frère.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je vais donner le dépliant à des voisins qui cherchent un emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je sors d'une école d'ingénieurs et je cherche un emploi de cadre dans le domaine de l'énergie. Je suis critique sur les processus de management de certaines entreprises du secteur.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Est-ce qu'on peut en savoir plus ? On est à la recherche d'un emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je voudrais savoir si ArcelorMittal recrute.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis intéressée par les offres d'emploi.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Avez-vous du travail pour moi ? sachant que je n'ai pas de diplôme.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Nous sommes de Roumanie, nous avons besoin d'un travail.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis en France depuis 5 ans. Je ne connais pas ArcelorMittal. Vous recrutez pour quels types d'emplois ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *J'adorerais participer à ce projet, travaillant actuellement dans la métallurgie sur le site d'Arcelor Dunkerque mais pour Dillinger. Ce projet m'accordera peut-être la chance de franchir les portes d'ArcelorMittal afin de pouvoir affiner mes connaissances.* » - Retour Carte T
- « *Y aura-t-il des emplois dans le domaine de labo. Exemple, contrôle qualité ou contrat BTS en apprentissage ?* » - Retour Carte T

La question spécifique de l'emploi des femmes chez Arcelor-Mittal

- « *Quel est l'emploi des femmes ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *J'ai beau être une jeune fille, j'ai toujours été intéressée par l'industrie. J'adore Mac Gyver ! Je suis à la recherche d'un emploi de maintenance, posté. Je vais envoyer mon CV.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *C'est bien d'avoir des projets qui créent de l'emploi. Pour ma fille qui dans 4 ans aura le bac !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Je suis intéressée, mais je n'ai pas de diplôme.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

- « Je suis dans une formation post bac principalement masculine, s'il y a une possibilité de recrutement de femmes et d'évolution de carrière pour nous je suis intéressée et j'essaie de venir après mes cours jeudi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

B- DES QUESTIONS SUR LES QUALIFICATIONS ATTENDUES

Des demandes de précision sur les différents niveaux de qualification attendus par le maître d'ouvrage.

- « Quel sera le niveau des emplois créés car le recrutement est difficile aujourd'hui. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Les jeunes, c'est l'avenir mais quel niveau de formation est attendu ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je fais une formation en électro mécanique et je trouverai peut-être un emploi. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Est-ce que vous favorisez l'alternance ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Et puis il y a l'apprentissage qui transforme les jeunes. » - Atelier environnement, 5/09/22
- « Je suis au chômage, et bénévole pour les migrants, c'est aussi pour eux ce recrutement ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je cherche du travail, je suis intéressé si ça donne du travail aussi à ceux qui n'ont fait que des petits boulots, et pas seulement aux jeunes diplômés. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Des interrogations sur le niveau et la formation attendus

- « Je suis lycéen, en Seconde. Je ne sais pas encore ce que je vais faire plus tard. Je vais m'informer sur le projet. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je suis intéressée par les formations liées aux futurs emplois pour mes enfants et pour les convaincre de l'avenir des métiers techniques et de l'industrie. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Comment puis-je me former afin de correspondre à vos critères d'employabilité car ce projet m'intéresse. » - Retour Carte T
- « Qu'est-ce qu'il faut savoir pour faire les métiers à Arcelor Mittal ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « D'accord pour le projet mais il faut avant tout que les jeunes se forment pour pas dépendre des Chinois. En matière de formation, la commune, la région, le département... : faut que ça bouge ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Nous sommes intéressés pour les jeunes – en ayant un bac pro, vous êtes sûr d'avoir un emploi bien rémunéré et pas pénible – ils n'ont rien à voir avec ce qui se passait il y a 60 ou 70 ans. » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « La voie générale est aussi une piste – on peut espérer faire du scientifique et rester sur le dunkerquois. » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Je me préoccupe de la formation des jeunes » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Avez-vous un contact avec les universités locales ? » - Atelier environnement, 5/09/22

Des réflexions et questions sur l'accueil fait aux candidats n'ayant pas le niveau bac

- « Comment vous êtes capable d'accueillir des gens qui n'ont pas le niveau bac ? » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « Il faut le Bac, mon fils ne peut pas postuler » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « J'ai besoin d'un emploi rapidement ; j'ai une formation dans le domaine de l'électricité mais niveau pré-bac. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Travailler chez ArcelorMittal, c'est un emploi pérenne. ArcelorMittal n'a pas voulu de moi car je n'ai pas le bac. Ma femme travaille chez ArcelorMittal et mon copain dans l'industrie. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Pourquoi vous affichez le niveau bac – 50 à 56% des personnes n'ayant pas le niveau Bac ? » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Les personnes s'autocensurent d'elles-mêmes quand elles n'ont pas le niveau bac et n'imaginent même pas postuler. » - Atelier emploi, 8/09/22

- « Il existe des méthodes de recrutement non forcément axées sur le diplôme comme la MRS, méthode de recrutement par simulation » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Vous appliquez des méthodes d'évaluation des compétences et des habilités hors diplôme ? » - Atelier emploi, 8/09/22
- « L'entreprise a aussi cette responsabilité sociale de pouvoir former et embaucher des jeunes sans diplôme. » - cahier d'acteur du 22/09/22

C – LA CRAINTE D'UNE « COMPETITION » RH POSSIBLE ENTRE LES LIGNES DE FABRICATION ACTUELLES ET FUTURES.

Des interrogations sur le risque de suppression d'emploi à moyen terme sur le site de Saint-Chély

- « Quels risques pour St Chély ? »
- « Quelles sont les réactions des salariés de Saint-Chély d'Apcher au projet de Mardyck ? » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « quelle est la stratégie globale du groupe en France et en Europe ? D'autres usines du groupe ne seront-elles pas oubliées, menacées dans leur existence à terme ? Nous pensons par exemple au site de Saint-Chély-d'Apcher en Lozère. Cette entreprise industrielle majeure pour la Lozère, est régulièrement mentionnée (dans la presse spécialisée) comme étant une « concurrente » du site d'ArcelorMittal à Mardyck. » - cahier d'acteur du 21/09/22

Des interrogations sur l'évolution des emplois sur les chaînes de fabrication existantes à Mardyck

- « Quel sera le nombre de salariés issus des lignes actuelles » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « Y-aura-t-il des emplois de touchés sur les lignes de galvanisation ? » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « Quel est le risque de suppression sur les productions actuelles ? » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « Quels sont les effectifs supplémentaires prévus pour ces nouvelles lignes ? » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « Quels seront les effectifs en poste ? » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « La direction envisage des mutations internes, de lignes existantes vers la nouvelle ligne de production. Il faut être très vigilant à ne pas affaiblir le savoir-faire sur le périmètre actuel. » - cahier d'acteur du 22/09/22
- « Y-a-t-il des salariés du site de Dunkerque qui postulent pour le projet ? » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « Ceux qui vont partir de Galva seront-ils remplacés ? C'est anticipé et les recrutés sur Galva seront-ils formés ? » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « Comment va être faite l'organisation sur Galva ? Les effectifs vont-ils être maintenus ? Des postés présents proposent leur aide pour définir l'organisation de Galva. » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « Comment préserver et développer les compétences actuelles à Mardyck ? » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22

Les conditions d'emploi sur le chantier

- « Concernant le chantier clos de démolition et de construction, se pose la question des entreprises intervenantes avec le statut des salariés concernés : sous-traitance en cascade, travailleurs détachés (?), avec la sécurité comme enjeu majeur. » - cahier d'acteur du 22/09/22

D – COMMENT FAVORISER LES CANDIDATURES ?

Une pression à l'embauche sur ce projet, tant chez Arcelor Mittal que dans les entreprises locales sollicitées pour les différents chantiers du territoire

- « On sait qu'il va y avoir des emplois. Vous n'êtes pas les seuls à créer des emplois. » - Atelier environnement, 5/09/22

- « Il va y avoir beaucoup de chantiers sur la région – les entreprises vont chercher où les ouvriers et prestataires ? (500 personnes pour Mardyck) – ca va être des entreprises locales ? Ça va être tendu. » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « La multiplicité des projets industriels ces prochains mois sur le dunkerquois va mécaniquement amener du dumping social, avec une concurrence sur les salaires, dans un bassin d'emploi qui risque d'être insuffisant pour répondre à la demande. » - cahier d'acteur du 22/09/22

Des craintes exprimées sur le manque de candidatures sur les postes proposés

- « On recrée des emplois trop tard pour moi et les jeunes sont partis ! »
- « Mais la question est : comment motiver les jeunes ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Nous sommes inquiets sur la visibilité des jeunes sur AMF, il faudrait les sensibiliser et mieux les accueillir » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Nous sommes intéressés par ce projet, c'est bon pour l'emploi. Mais est-ce que vous allez réussir à recruter ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Projet positif sur l'emploi, je travaille à la Centrale de Gravelines, mais je doute que les candidats préfèrent travailler plutôt que d'être au RSA. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Comment donner envie aux 27 ou 8,3% de chômeurs ? » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Ca ne se bouscule pas au portillon » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Et niveau recrutement, il y a beaucoup de chômage et vous ne trouvez pas. Ce sont des profils compliqués que vous cherchez ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Je vous plains car le recrutement n'est pas facile aujourd'hui ! » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Tous ces futurs emplois sur le territoire, ça va capter nos jeunes et dynamiser nos communes et les formations. Ça va être plus facile de leur dire de suivre une formation car il y a de l'emploi derrière. Ça permet aux jeunes de changer leur façon de penser. » - Atelier environnement, 5/09/22
- « Il y a un manque de connaissances des élèves du monde de l'industrie » - Atelier emploi, 8/09/22
- « C'est bien pour l'emploi du Dunkerquois. Cependant je regrette que les lycées techniques soient vides alors que les universités sont pleines. Comment allez-vous faire pour les recrutements ? » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Des demandes de précision sur le montant des salaires

- « Le salaire est de combien ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Pour ArcelorMittal, comme d'autres acteurs de la sidérurgie, de la métallurgie, et de l'industrie plus globalement, pose actuellement la problématique sérieuse de l'attractivité de ses métiers. Pour la CGT, au-delà de l'intérêt en tant que tel du métier et de son utilité, on ne peut ignorer les autres facteurs : La rémunération et les perspectives d'évolution de carrière, ainsi que les conditions de travail. » cahier d'acteur du 22/09/22
- « Le salaire fait partie de l'attractivité et de la reconnaissance ; les jeunes et les moins jeunes quittent AMF pour la chimie qui paye mieux » - Atelier emploi, 8/09/22
- « On est des métiers de 1^{ère} ligne qu'on a besoin de valoriser. Ces projets ne fonctionnent pas si la dimension salariale n'est pas prise en compte. » - Atelier emploi, 8/09/22

Des demandes pour venir sur site

- « Proposez-vous des stages dans le domaine environnemental ? » - Retour Carte T
- « Je suis en BTS et intéressée pour un stage l'an prochain » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « Prenez-vous des apprentis de moins de 18 ans ? » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Faites-vous des classes transplantées sur une journée ? » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Il faut organiser des visites d'entreprises de l'industrie » - Atelier emploi, 8/09/22
- « Acceptez-vous des stagiaires de 3^{ème} ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « Pourquoi vous avez choisi ce métier ? » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « on est intéressés par une visite du site. » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Des demandes de précision sur les postes recherchés ainsi que le processus et le calendrier de la campagne de recrutement

- « *Le type de postes recherchés ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Pourriez-vous nous donner des éléments sur les emplois qualifiés ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *Il y a une campagne de recrutement ?* » - Séance d'ouverture, 24/06/22
- « *Vous lancez le recrutement quand ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Vous recherchez quels types de postes ?* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *C'est bien de proposer des emplois aux jeunes mais le processus d'embauche n'est pas très clair.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *vous allez faire un calendrier précis récapitulatif de 2020 à 2025* » - Réunion à l'Ulco, 15/09/22
- « *Pouvons-nous avoir un descriptif précis des postes ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Quelle est l'échéance de mise en place des postes détachés sur le projet* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22

Des formations internes sont-elles mises en place ?

- « *Le digital lab est-il seulement ouvert aux salariés ?* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Comment prenez-vous en compte la transformation des emplois ?* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Peut-on postuler lorsqu'on n'a pas de compétence ? Proposez-vous des formations dans ce cas et qui les paie ?* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Comment allez-vous former le personnel ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Comment ça va se passer pour la formation sur St Chély d'Apcher ?* » - Séances avec les salariés des 1^{er}, 3, 9, 16 et 17 /06/22
- « *Les formateurs externes pourraient-ils faire partie des formations AMF digital lab ?* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Quelles sont les formations existantes (mécanicien, électricien, opérateur de production) et celles qui n'existent pas (pilotage digital, programmation des nouveaux capteurs, data analyse) à faire ?* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Quelles sont les formations internes à Arcelor Mittal ?* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Nos métiers s'apprennent tout au long de la vie* » - Réunion cité éducative, 13/09/22
- « *Quels types d'emplois engendrera-t-il ? Où se feront les formations ? Quelles seront-elles ?* » - Retour Carte T
- « *Grâce à un parcours de formation sur des lignes en service, l'entreprise formera ses salariés en condition réelle.* » - cahier d'acteur du 21/09/22

IV - L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'attente d'une vision globale du territoire et d'une coopération renforcée entre les acteurs du territoire est été exprimée.

- « *Le territoire doit travailler en commun* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Il y a une bonne dynamique de la CUD* » - Atelier emploi, 8/09/22

Sur l'éco-système automobile

- « *y-a-t-il des études de marché global sur l'ensemble de la filière de la voiture électrique ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *Il va falloir que la chimie vienne aussi dans la région pour la voiture.* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *Les Hauts de France ont vocation à devenir un écosystème Voiture (Renault, PSA...)* » - Atelier sidérurgie et mobilité, 7/07/22
- « *Pour la voiture électrique, tout est saucissonné – chacun a son petit projet – on peut s'interroger sur l'opportunité économique, le marché potentiel, va-t-il forcément évoluer ? c'est pas juste différents dossiers* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22

- « *Quid du recyclage des piles des voitures électriques ? Il faut avoir une vision globale de ce que représente comme impacts une voiture électrique.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Sur la gestion de la ressource en eau

- « *J'ai une question sur la très forte consommation en eau à mettre en parallèle avec les autres industries qui s'implantent en même temps ?* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *La consommation en eau passera à un total de 1350000 m3 par an, la nouvelle unité nécessitant 350000 m3 d'eau par an. Ce volume total est considérable, d'autant que d'autres projets (Clarebout par ex.) sont aussi gros consommateurs d'eau. Nous estimons que parallèlement au projet Electryck et autres projets dans le Dunkerquois, les collectivités, le GPMD, l'Etat devraient très rapidement bâtir et mettre en oeuvre un Plan global de gestion des eaux (potable, et industrielle).* » cahier d'acteur du 21/09/22

Sur la production et la consommation d'énergie

- « *On s'obstine à tout faire à l'électricité, on la paie de plus en plus cher, or il n'y en aura pas pour tout le monde.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Il faut penser le système autrement car on sait déjà qu'on va manquer d'énergie.* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Sur les problématiques cumulées sur le territoire

- « *Avec une consommation de 350 000 m3, plus la demande énergétique, plus les rejets de composés organiques/COV (dus aux solvants) : ce qui nous inquiète, c'est le cumul des pollutions de toutes les industries réunies de Dunkerque.* » - Atelier environnement, 5/09/22
- « *Sur la ou les pollutions engendrées (dont celle de l'eau) ? L'hôpital d'à côté m'a dit qu'il y a 20% de plus de cancers à cause de la pollution de l'air* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22

Sur la politique de formation

- « *Manquent des statistiques sur les personnes et niveaux de diplômés sur la CUD* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *La sidérurgie évolue tout le temps, c'est l'emploi de demain* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Les municipalités ont un rôle à jouer dans la formation* » - Atelier emploi, 8/09/22

Sur l'attractivité du territoire et ses capacités à accueillir

- « *Gros travail de donner envie aux personnes de travailler dans l'industrie* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *A peu près 16 000 emplois d'ici 2023 sur le Dunkerquois* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Il faut travailler avec les bassins d'emplois en perte d'emplois – Donner envie de venir travailler et vivre à Dunkerque.* » - Atelier emploi, 8/09/22
- « *Et comment on va trouver des logements pour tout le monde à des prix abordables !* » - Rencontres de proximité 31/08 au 9/09/22
- « *Près du site de Versalis, des personnes en déplacement professionnel demandent régulièrement aux riverains comment se loger.* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22
- « *La question de la saturation des infrastructures routières qui desservent le territoire.* » - séance de synthèse de la concertation 15/09/22

Synthèse des observations et propositions ayant émergé pendant la concertation

Lors de cette concertation peu de propositions amenant une évolution du projet ont été exprimées

Dans le domaine de l'opportunité et des alternatives de nombreuses questions, observations ont été portées au débat auquel le MO a répondu ou s'est engagé à poursuivre l'information du public. Sur les enjeux environnementaux des demandes d'amélioration du projet et de l'ensemble de l'organisation du site de Mardyck ont été exprimées pour renforcer les économies en énergie et en eau, pour une meilleure intégration paysagère mais c'est surtout les enjeux socio-

économiques en particulier l'emploi et le recrutement que les observations et les propositions ont été les plus fournies. Elles mettent en évidence des besoins de renforcements de la communication d'ArcelorMittal auprès des acteurs de l'emploi et de la formation sur l'évolution des métiers, les conditions de travail, auprès des jeunes pour les accueillir en amont des orientations professionnelles...

L'attente d'une meilleure information sur les évolutions du territoire, de ses problématiques (eau, énergie, pollution...), sur les projets industriels, sur l'éco-système automobile devrait conduire les acteurs locaux à renforcer leurs méthodes de communication, les adapter et à rechercher des moyens d'associer les populations à l'élaboration des orientations qui existe aujourd'hui entre acteurs du territoire sur:

- la gestion de la ressource en eau,
- la production et la consommation d'énergie,
- la politique de formation et de recrutement
- l'attractivité du territoire et ses capacités à répondre aux besoins de nouveaux salariés

Évolution du projet résultant de la concertation (le cas échéant)

Le projet des aciers électriques n'a pas fondamentalement évolué pendant la concertation mais le maître d'ouvrage a poursuivi en parallèle ses études d'impact et certaines d'entre elles ont pu impacter le projet. Ainsi, en cours de concertation, Arcelor Mittal nous a appris en séance qu'une de ces études d'impact était à l'origine de la modification du tracé de la voie ferrée pour préserver une zone humide présente sur le site. Par ailleurs les rencontres et les échanges ont permis au maître d'ouvrage de prendre conscience des attentes des enseignants et des jeunes pour connaître ce projet et l'usine en général, de mieux appréhender la perception de la population sur l'intégration de l'usine dans le cadre de vie, sur la gestion de l'eau et de l'énergie et sur les conditions de travail et de recrutement au sein d'ArcelorMittal. Le maître d'ouvrage doit maintenant étudier l'ensemble des contributions et propositions qui ressortent de cette concertation afin d'y apporter des réponses, et afin de confirmer certains engagements qu'il a pris durant la concertation.

Demande de précisions et recommandations au responsable du projet

Ce que dit la loi sur le principe de reddition des comptes : « Le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. » (L121-16 CE) Concrètement, suite à la publication du bilan de la concertation par les garantes le responsable du projet ou la personne publique responsable de l'élaboration du plan ou du programme décide du principe et des conditions de la poursuite du plan, du programme ou du projet. Il précise, le cas échéant, les principales modifications apportées au plan, programme ou projet soumis à la concertation. Il indique également les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. Le bilan de la concertation et les enseignements tirés par le responsable du projet doivent figurer dans les dossiers de demande d'autorisation et ces documents font donc partie des dossiers d'enquête publique ou de participation publique par voie électronique.

Précisions à apporter de la part du responsable du projet, des pouvoirs publics et des autorités concernées

Globalement la qualité des échanges et des éléments fournis par l'équipe projet ont permis de répondre à la majeure partie des questions ou remarques. Dans le document qui sera publié par ArcelorMittal en réponse à ce bilan, ces différentes réponses aux contributions du public devront être reprises. Cependant il reste **cinq points à préciser et approfondir par ArcelorMittal.**

1. les impacts du projet sur les modes de production :

des questions posées au cours de la concertation indiquent qu'il est nécessaire de fournir des précisions sur :

- le volume global prévisionnel annuel de production d'acier à Mardyck et sa répartition entre le galvanisé et l'électrique pour les 5 prochaines années
- le plan d'actions (investissements, ressources humaines ...) que le maître d'ouvrage compte mettre en œuvre pour maintenir et ou développer :
 - =la production d'acier galvanisé sur le site de Mardyck
 - =la production en acier électrique sur le site de Saint Chély-d'Apcher.
- l'augmentation de la production d'acier électrique à Mardyck au-delà de 200t/an, est-elle possible ? et dans ce cas quels en seraient les impacts sur la production d'acier galvanisé de Mardyck et/ ou sur le site de Saint-Chély-d'Apcher ?

2. les débouchés, autres que la voiture électrique, de l'acier électrique

En cas de non développement de cette filière automobile, les participants de la concertation demandent vers quels autres utilisations pourraient être orienté cette capacité de production, quelles adaptations de la chaîne de fabrication seraient nécessaires.

3. les dispositifs environnementaux.

Les préoccupations environnementales exprimées n'ont trouvées de réponses complètes, que ce soit sur la mise en œuvre de dispositifs réglementaires applicables au projet et/ ou mis en œuvre de manière volontaire par ArcelorMittal, en l'absence du retour des études et de prise de décisions, mais doivent être apportées au cours de la concertation continue :

- Dès que l'équipe projet en disposera, les principaux résultats de l'étude de danger, sécurité et sûreté réalisées sur le site de Mardyck.
- Le plan d'actions de réduction des consommations et de récupération d'eau et d'énergie qui pourrait être amélioré pour les bureaux et l'usine de Mardyck (récupération pluviales, énergies renouvelables, chaleur fatale, récupération eaux grises...)
- Les actions envisagées pour intégrer au mieux l'usine d'un point de vue paysager.

4. l'emploi et le recrutement

Pour faciliter le recrutement et répondre aux questions posées un plan de communication est nécessaire pour porter à la connaissance des personnes intéressées au cours de la concertation continue,

- les mesures liées à l'emploi, applicables sur le site de Mardyck et envisagées par ArcelorMittal
- les modalités et les processus de recrutements éventuellement prévus pour recruter les personnes non titulaires d'un diplôme.
- le planning approximatif 2021/2025 des recrutements et/ou ouvertures de postes sur le site de Mardyck (électrique + galvanisation).
- les actions prévues pour valoriser le site de Mardyck et ses emplois sur le territoire.
- les actions, en place ou en projet, pour renforcer le recrutement et l'emploi des femmes.
- Les actions favorisant l'emploi local sur le chantier

5. Le chantier

L'organisation du chantier, les répercussions sur l'organisation de la production actuelle, les contraintes pour les salariés du site et les impacts (circulation, bruit...) pour les riverains ainsi que les retombées socio-économiques pour le territoire ont été très peu abordées par ArcelorMittal dans la concertation avec comme argument le fait d'être en amont des décisions et des faibles impacts probables. Ce point devra être développé pendant la concertation continue, des temps d'informations pour les salariés et les riverains sont à organiser ainsi que des ateliers afin d'anticiper les retombées socio-économiques et d'organiser les déplacements sur les communes proches.

Points à approfondir par les partenaires

1. L'ATMO

Communiquer « l'éclairage sur la qualité de l'air » sur la communauté de communes des Hauts de Flandre. Demande faite lors de l'atelier environnement cadre de vie

2. La CUD

Renforcer l'information des populations et l'adapter aux publics pour permettre de les associer à l'élaboration des projets du territoire sur les points suivants :

- l'accueil de nouvelles entreprises
- la gestion de la ressource en eau,
- la production et la consommation d'énergie,
- la politique de formation, et de recrutement
- l'attractivité du territoire et ses capacités à accueillir de nouveaux salariés, de répondre aux nouveaux besoins en logements, services
- les problématiques cumulées sur le territoire,

Recommandations des garantes pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

La concertation a été conduite dans de bonnes conditions par les équipes d'ArcelorMittal et de l'AMO. Si le porteur de projet décide de poursuivre son projet à l'issue de cette concertation, il est important que la dynamique engagée puisse se continuer,

Deux démarches complémentaires sont à poursuivre.

1. Organiser une réunion avec les participants de la concertation préalable réunion publique de « reddition des comptes ». Pour présenter le bilan de la concertation préalable des garantes, les réponses du maître d'ouvrage, et l'avis que la CNDP formulera suite à la publication de la réponse du maître d'ouvrage. .
Proposer dans cette réunion le programme de concertation continue en précisant les étapes et les modalités, et mettre en débat cette proposition au cours de la réunion de reddition des comptes.
2. Continuer de rechercher des publics cible intéressés par la suite du projet (riverains, personnes en recherche d'emploi, enseignants, jeunes...) et à aller à la rencontre de ces publics, créer les conditions de dialogue (visites de site, rencontres de proximité...) pour permettre à la concertation continue d'être une nouvelle étape d'appropriation collective du projet des aciers électriques

Liste des annexes

- Annexe 1 Tableau des demandes de précisions et recommandations des garantes
- Annexe 2 Lettre de mission des garantes

Annexe 1 Tableau des demandes de précisions et recommandations des garantes

Réponses à apporter par le responsable du projet et les acteurs décisionnaires à la concertation préalable

Demande de précisions et/ ou recommandations JJ/MM/AAA	Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée JJ/MM/AAA	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA
Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse de la part d'ArcelorMittal			
<p>1. <i>Approfondir l'information communiquée sur les impacts du projet sur les modes de production :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>le volume global prévisionnel annuel de production d'acier à Mardyck et sa répartition entre le galvanisé et l'électrique pour les 5 prochaines années</i> • <i>le plan d'actions (investissements, ressources humaines ...)</i> que le maître d'ouvrage compte mettre en œuvre vis-à-vis de : <ul style="list-style-type: none"> =<i>la production d'acier galvanisé sur le site de Mardyck</i> =<i>la production en acier électrique sur le site de Saint Chély-d'Apcher.</i> • <i>l'augmentation de la production d'acier électrique à Mardyck au-delà de 200t/an, est-elle possible ? quels en seraient les impacts :</i> <ul style="list-style-type: none"> =<i>sur la production d'acier galvanisé de Mardyck,</i> =<i>sur le site de Saint-Chély-d'Apcher</i> 			
<p>2. <i>Préciser les débouchés, autres que la voiture électrique, de l'acier électrique que le maître d'ouvrage pourrait satisfaire en cas de non développement de cette filière automobile et les adaptations éventuelles de la chaîne de fabrication.</i></p>			

<p>3. Porter à la connaissance des personnes intéressées les dispositifs environnementaux applicables au projet et/ou mis en œuvre de manière volontaire par ArcelorMittal au cours de la concertation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès que l'équipe projet en disposera, les principaux résultats de l'étude de danger, sécurité et sûreté réalisées sur le site de Mardyck. • Le plan d'actions de réduction des consommations et de récupération d'eau et d'énergie qui pourrait être amélioré pour les bureaux et l'usine de Mardyck (récupération pluviales, énergies renouvelables, chaleur fatale, récupération eaux grises...) • Les actions envisagées pour intégrer au mieux l'usine d'un point de vue paysager. 			
<p>4. Porter à la connaissance des personnes intéressées au cours de la concertation continue, les mesures liées à l'emploi, applicables sur le site de Mardyck et envisagées par ArcelorMittal</p> <ul style="list-style-type: none"> • les modalités et les processus de recrutements éventuellement prévus pour recruter les personnes non titulaires d'un diplôme. • le planning approximatif 2021/2025 des recrutements et/ou ouvertures de postes sur le site de Mardyck (électricité + galvanisation). • les actions prévues pour valoriser le site de Mardyck et ses emplois sur le territoire. • les actions, en place ou en projet, pour renforcer le recrutement et l'emploi des femmes. 			
<p>5. Préciser l'organisation du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les répercussions sur l'organisation de la production actuelle, les contraintes pour les salariés du site et les impacts (circulation, bruit...) pour les riverains • les retombées socio-économiques pour le territoire ont été très peu abordées par ArcelorMittal. • organiser pendant la concertation continue, des temps d'informations pour les salariés et les riverains ainsi que des ateliers pour anticiper les retombées socio-économiques et organiser les déplacements sur les communes proches. 			

<p>Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse de la part des autres acteurs</p>			
<p>1. L'ATMO <i>Communiquer « l'éclairage sur la qualité de l'air » sur la communauté de communes des Hauts de Flandre. Demande faite lors de l'atelier environnement cadre de vie</i></p>			
<p>2. La CUD <i>Renforcer l'information des populations et l'adapter aux publics pour permettre de les associer à l'élaboration des projets du territoire sur les points suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>l'accueil de nouvelles entreprises</i> - <i>la gestion de la ressource en eau,</i> - <i>la production et la consommation d'énergie,</i> - <i>la politique de formation, et de recrutement</i> - <i>l'attractivité du territoire et ses capacités à accueillir de nouveaux salariés, de répondre aux nouveaux besoins en logements, services</i> - <i>les problématiques cumulées sur le territoire,</i> 			

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s			
<p>1. <i>Organiser une réunion avec les participants de la concertation préalable réunion publique de « reddition des comptes ». Pour présenter le bilan de la concertation préalable des garantes, les réponses du maître d'ouvrage, et l'avis que la CNDP formulera suite à la publication de la réponse du maître d'ouvrage. .</i></p> <p><i>Proposer dans cette réunion le programme de concertation continue en précisant les étapes et les modalités, et mettre en débat cette proposition au cours de la réunion de reddition des comptes</i></p>			
<p>2. <i>Continuer de rechercher des publics cible intéressés par la suite du projet (riverains, personnes en recherche d'emploi, enseignants, jeunes...) et à aller à la rencontre de ces publics, créer les conditions de dialogue (visites de site, rencontres de proximité...)</i></p>			



LA PRESIDENTE

Paris, le 17 mai 2022

Mesdames,

Vous avez été désignées garantes de la concertation préalable sur le projet de nouvelle chaîne de production d'aciers électriques à MARDYCK lors de la séance plénière du 6 avril 2022 de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté cette mission d'intérêt général sur ce projet aux très forts enjeux environnementaux. Cette lettre de mission vous précise les exigences légales et les attentes de la CNDP. Elle est communicable au maître d'ouvrage, ainsi qu'à toute personne, afin de rappeler les fondamentaux du droit à l'information et à la participation.

La concertation préalable pour ce projet a été décidée en application de l'article L.121-8 du Code de l'environnement. Comme le précise l'article R.121-8 : « lorsque la CNDP décide de l'organisation d'une concertation, elle en définit les modalités, notamment la durée et le périmètre (...) après consultation du maître d'ouvrage... ». « Le maître d'ouvrage (...) transmet à la CNDP une proposition de calendrier de la concertation et le dossier qui servira de base à celle-ci. La Commission se prononce dans un délai de 35 jours. ».

Rappel des objectifs de la concertation préalable :

Le champ de la concertation est particulièrement large puisque l'article L121-15-1 du Code de l'environnement précise bien que celle-ci doit permettre de débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives, y compris pour un projet, de l'absence de mise en œuvre ;
- Des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

Mmes Anne-Marie ROYAL et Anne DUBOSC
Garantes de la concertation préalable
Projet d'une nouvelle ligne de production d'aciers métalliques ArcelorMittal

Commission nationale du débat public - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - France
Contact presse : +33 (0)1 44 49 85 54 - contact@debatpublic.fr - www.debatpublic.fr

Au regard du dossier de saisine et de son instruction, un certain nombre de questions se posent :

- Le MO présente son projet comme relevant d'enjeux stratégiques en matière de lutte contre le changement climatique et d'atteinte des objectifs de neutralité carbone de la France et de l'Union européenne au titre de sa contribution à l'essor du marché des véhicules électriques. Il conviendra lors de la concertation d'approfondir et de questionner ces assertions, notamment en élargissant le périmètre du débat à l'évolution du marché de production de l'acier électrique et ses impacts sur l'industrie sidérurgique : quelles implications sociales du développement de la voiture électrique ? Quel bilan environnemental ? Etc.
- Les enjeux socio-économiques du projet, notamment en termes de création d'emplois sur le territoire, devront être abordés. Combien d'emplois seront créés ? Quel type de qualification pour ces emplois ? Quels impacts sur d'autres emplois du territoire (par exemple dans l'industrie des moteurs thermiques) ? Par ailleurs, il s'agira aussi de mettre le projet en perspective de la filière de production dans son ensemble (en amont avec l'extraction des métaux, production des substances chimiques utilisées... et aval : commercialisation, suite de la chaîne de production).
- Le MO, motivé par la volonté de se positionner rapidement sur le marché des aciers électriques, propose un calendrier particulièrement serré. Vous veillerez à ce que le droit du public à l'information et à la participation ne soit pas perturbé par la pression de ce calendrier.

Définition des modalités et du périmètre de la concertation préalable

Dans le cadre des articles L.121-8 et R.121-8 du Code de l'environnement, il appartient à **la CNDP de définir les modalités et la durée de la concertation, ainsi que de valider le calendrier et le dossier proposés**. L'organisation pratique de la concertation revient au maître d'ouvrage.

Pour mener à bien cette mission, vous devez réaliser **une étude de contexte**, c'est-à-dire l'analyse précise du territoire, des enjeux du projet et des publics concernés. Il est important que vous puissiez aller à la rencontre de tous les acteurs concernés (notamment riverains du tracé, usagers quotidiens, associations environnementales, chambres consulaires, acteurs économiques, collectivités territoriales, services de l'Etat, etc.) afin d'identifier avec précision les thématiques et les enjeux qu'il apparaît souhaitable de soumettre à la concertation, mais également les modalités d'information, de mobilisation et de participation les plus adaptées.

L'étude de contexte vous permettra de proposer **les modalités de concertation adaptées**, naturellement en collaboration avec la CNDP. Si le maître d'ouvrage est consulté sur vos propositions, il appartient à la CNDP, en séance plénière, d'adopter les modalités et la durée de la concertation. En l'espèce, il convient que la CNDP valide les modalités et la durée de la concertation.

Les enjeux de calendrier sont également cruciaux, car vous devrez proposer les meilleures façons de concilier le souhait du porteur de projet d'aller rapidement vers

le dépôt de sa demande d'autorisation du projet - mais qui ne pourra néanmoins être recevable que lorsque toutes les phases de la concertation auront été achevées (Cf. art L121-1-1 A du code de l'environnement) - et d'autre part la nécessité de disposer de temps pour débattre de ce projet, de donner à tous les publics des informations complètes sur ses enjeux économiques, environnementaux, etc et de pouvoir répondre aux questionnements du public. Une concertation hâtive prendrait le risque d'être contre-productive de ce point de vue.

Vous accompagnerez également le MO dans sa constitution du **dossier de concertation**. Le dossier du maître d'ouvrage doit être complet et compréhensible pour présenter au public les objectifs du projet, ses alternatives, son opportunité et ses impacts. Il doit être complété par les éléments d'information émanant d'autres acteurs locaux afin de présenter au public une information pluraliste et contradictoire sur le projet. L'ensemble constitue le dossier de concertation.

Notez que vous serez invitées à réaliser une synthèse de votre étude de contexte et de l'ensemble des échanges pour expliciter votre démarche, la méthodologie de la concertation et son organisation. Cette synthèse, accompagnée du dossier et des modalités de concertation sera présentée à l'équipe de la CNDP, un mois avant d'être soumis à l'approbation du collège de la CNDP.

En votre qualité de garantes, il vous appartiendra de veiller au respect par le maître d'ouvrage des modalités définies par la CNDP, ainsi qu'au respect des principes de la participation par l'ensemble des participantes et participants. Vous devez rester à disposition du public pour l'informer de ses droits. Comme vous le savez, vous devez exercer votre mission dans le plus strict respect du principe de **neutralité**. Il exige de n'avoir aucune attitude, acte ou intervention témoignant de votre prise de position quant au projet, aux arguments exprimés ou acteurs de cette concertation.

Les dispositions de l'article L.121-16 du Code de l'environnement exigent que le public soit informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieu(x) concerné(s) par la concertation au minimum 15 jours avant le début de cette dernière. Il vous appartient de veiller à la pertinence de ces choix afin que le public le plus large soit clairement informé de la démarche de concertation. La concertation ne peut donc s'engager moins de deux semaines après la validation des modalités par la CNDP. J'insiste ici sur le fait que **ces dispositions légales sont un socle minimal à respecter**.

Conclusions de la concertation préalable

Dans le mois suivant la fin de la concertation préalable, vous devez rédiger et publier votre **bilan**. Ce bilan, dont un canevas vous est transmis par la CNDP, comporte une synthèse des observations et propositions présentées par le public. Il présente la méthodologie retenue et votre appréciation sur la prise en compte de vos prescriptions par le maître d'ouvrage. Il précise les questions du public restées sans réponse et vos recommandations au maître d'ouvrage pour améliorer l'information et la participation du public. Ce bilan, après avoir fait l'objet d'un échange avec l'équipe de la CNDP, est transmis au maître d'ouvrage qui le publie sans délai sur son site ou, s'il n'en dispose pas, sur celui des préfectures concernées par son projet, plan ou programme (art. R.121-23 CE). Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

La concertation s'achève avec la **transmission à la CNDP de la réponse faite par le maître d'ouvrage** aux enseignements de la concertation, aux questions du public et aux recommandations contenues dans votre bilan, dans les deux mois suivants sa clôture (art. R.121-24 CE). Cette réponse écrite, à la forme libre, doit être transmise à la CNDP, aux services de l'Etat et publiée sur le site internet du maître d'ouvrage. Il vous est ensuite demandé de transmettre à la CNDP **votre analyse quant à la complétude et la qualité de ces réponses** au regard de vos demandes de précisions et recommandations. Un tableau à annexer à la décision vous sera proposé pour faciliter l'analyse.

Je vous demande d'informer le maître d'ouvrage que **la CNDP désignera un ou une garant.e pour garantir la bonne information et participation du public entre la réponse à votre bilan et l'ouverture de l'enquête publique** (L.121-14 du CE).

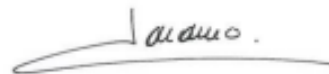
Relations avec la CNDP :

Comme vous le savez, la CNDP vous indemnise et vous défraie selon des montants fixés dans l'arrêté du 29 juillet 2019. La charge de l'organisation matérielle de la concertation revient au maître d'ouvrage.

Il est nécessaire que nous puissions conserver un contact étroit afin que vous nous teniez informés régulièrement du bon déroulement de la concertation. Je vous demande tout particulièrement d'informer mes équipes de la publication par le maître d'ouvrage des dates, du site internet et du dossier de la concertation. Le bureau se tient à votre disposition, notamment en cas de difficulté particulière liée à la concertation.

Enfin, de manière à vous permettre la meilleure prise en main de votre mission, votre présence est requise à une journée d'échanges avec la CNDP et d'autres garant.e.s. Cette journée sera l'occasion d'aborder dans le détail les différentes étapes de la concertation que vous allez garantir, et bien sûr, de nous poser toutes vos questions. Nous reviendrons vers vous dans les jours suivants.

Vous remerciant encore pour votre engagement au service de l'intérêt général, je vous prie de croire, Mesdames, à l'assurance de ma considération distinguée.



Chantal JOUANNO

Copies :

M. Matthieu JEHL, ArcelorMittal, Responsable du projet
M Georges-François LECLERC, Préfet du département du Nord

